



NOS COUSINS D'OUTRE-MER

N peut compter les années où la mention de notre existence était toute une révélation pour les habitants du vieux pays de nos ancêtres, quoique le Canada ait été autrefois la plus étendue et la plus importante des colonies françaises. Encore aujourd'hui, de combien d'appréciations fantaisistes, de récits imaginaires, ne se rendent pas coupables, à notre grand étonnement, nos cousins de France, lorsqu'ils veulent bien parler de nous. Et ce n'est pas seulement des journalistes, des écrivains de renom, qui pèchent ainsi par défaut de renseignements, mais des savants même, de qui on devrait attendre mieux, puisqu'ils sont supposés avoir étudié les faits et ne point se tromper. On dirait vraiment qu'ils ressemblent tous, ou presque tous, sous ce rapport, à ce maître d'hôtel dont parle M. Tardivel dans sa conférence sur la "langue française au Canada", lue cette année même devant l'Union catholique de Montréal. C'était à l'occasion d'un de ses voyages en France. Ce brave homme, à l'hôtel de qui M. Tardivel était descendu, savait que celui-ci venait du Canada. "Au cours du repas, dit notre compatriote (il y avait là beaucoup de commis voyageurs), je ne sais trop comment, je réussis à placer quelques mots. Je fis voir aussi que j'avais compris certains ca'embours assez compliqués." Le patron me regarda d'un air intrigué, et, après le dîner, il m'a-

borda résolument : — “ Permettez, Monsieur ! je vois que vous venez du Canada, et cependant vous parlez français comme nous. Je n’y comprends rien. Je croyais qu’au Canada, on parlait l’américain.”

Tous les Français qui, jusqu’ici, à part quelques rares exceptions, se sont avisés de parler de choses du Canada, l’ont fait en des termes tels que, plus d’une fois, nous nous sommes dit : “ En vérité, ils n’y comprennent rien.” Pour un grand nombre, le Canada, c’est encore les “ quelques arpents de neige ” de Voltaire. Le fait est que la masse du peuple français est très peu au courant de ce qui se dit ou se produit au delà des frontières de son pays, et M. Émile Massard, il y a quelques mois, revenant d’Autriche où il avait été témoin d’événements du plus haut intérêt pour ses compatriotes, mais que ceux-ci ignoraient complètement, pouvait écrire avec raison : “ On ne sait pas en France ce qui se passe à l’étranger.”

Je relevais naguère dans le *Monde Illustré* de Montréal, une de ces méprises dont un grand savant pourtant, M. de Quatrefages, s’était rendu coupable, oh ! bien involontairement, je m’empresse de le reconnaître. On peut lire, en effet, l’étonnante affirmation suivante dans son *Histoire générale des races humaines*, Paris, 1889, p. 47 : “ Les lecteurs savent que, dans l’Amérique Septentrionale, les métis de Français et de Peaux-Rouges forment la très grande majorité des habitants de la province de Québec, au Canada.” . . . Ces mêmes métis deviennent des tribus nomades dans le *Nouveau Larousse illustré*, en cours de publication, tribus nomades, dit-il, que Mgr Forbin-Janson évangélisa avec succès lors de son séjour au milieu de nous, en 1840.

Jusqu’à M. Onésime Réclus, le sympathique et distingué géographe français, qui voit notre avenir national compromis pour avoir envoyé des volontaires contre les Boërs. Et que dire de ce bon monsieur Herbette que nous ne pouvons, malgré tout, nous empêcher d’aimer, en dépit de ses doléances sur notre compte. Pourtant, il était passé ici au milieu de nous ; il

nous avait vus; mais ce n'est pas dans un voyage fait à tire-d'aile, ce n'est pas même après un séjour de quelques semaines dans un pays que l'on peut se flatter de connaître le peuple qui l'habite, le juger sainement, surtout quand ce peuple présente des différences marquantes avec les habitants du vieux monde.

Depuis notre séparation d'avec la mère patrie, nous avons évolué, Français et Franco-Canadiens, chacun dans sa sphère particulière, et aujourd'hui si nous sommes restés Français de sentiments, d'aspirations pour tout ce qui est noble et généreux, expansifs, prompts à l'enthousiasme, des différences radicales nous distinguent de nos cousins d'outre-mer. Sans doute, notre communauté d'origine se reconnaît encore facilement. "Nos âmes se touchent par le haut", a-t-on dit avec infiniment de raison; mais c'est surtout dans la pratique de la vie que s'accusent les traits caractéristiques maintenant propres aux deux races. Essayer de mettre en parallèle ces deux branches ethnographiques d'une même souche pour ce qui est du domaine de la science et des arts, serait plus que oiseux. M. Renan a bien dit que "la France est de tous les pays celui de tous où la haute spéculation a été la plus stérile"; mais il est probable qu'il écrivait ces lignes sous l'empire d'une pensée subjective, — car cet aligneur de belles périodes s'y entendait à merveille dans la haute et stérile spéculation. Il n'en est pas moins vrai, et proclamons-le bien vite et bien haut, que c'est encore en France que la science, la science sérieuse, compte les plus nombreux et fervents adeptes; les savants français, par la gloire qui en revient à leur patrie, atténuent le triste renom que lui ont valu ses gouvernants depuis ces vingt dernières années.

Pendant un siècle et au delà, la situation de gêne et d'isolement où nous nous sommes trouvés, ne nous a guère permis de cueillir des fruits de l'arbre de science. L'acquisition d'autres biens, dont l'immédiate et impérieuse nécessité s'imposait, demandait toute notre énergie. Il a fallu d'abord former des hommes capables de se faire écouter en haut lieu et de prendre la défense de nos droits menacés: nos prêtres, par les

collèges qu'ils fondèrent à même leurs deniers, se sont mis à la tâche et ont si bien réussi que les hommes d'État les plus distingués, les meilleurs orateurs politiques qu'a fournis la colonie, sont sortis de nos rangs. Puis, il fallait assurer le progrès de la colonisation; c'était pour nous une question de vie ou de mort au point de vue national. S'emparer du sol est encore la grande affaire du jour, celle qui prime toutes les autres, celle qui doit être l'objet de notre constante sollicitude. Grâce à Dieu, notre situation sociale s'est beaucoup améliorée en ces derniers temps, et, à cette heure, nos hommes instruits, j'allais dire nos savants, figurent avantageusement aux réunions des grands congrès internationaux. Sans doute, nos universités sont inférieures, quant au choix des professeurs et à l'outillage scientifique, aux universités européennes et même à certaines universités anglaises du pays; mais lorsqu'elles auront été dotées aussi richement que ces dernières, elle n'auront rien à leur envier. En attendant, c'est encore dans notre province que le mouvement intellectuel est le plus intense et le plus général. Nos concitoyens d'origine anglo-saxonne nous cèdent le pas dans la production des œuvres de l'esprit: littérature, histoire, sculpture, peinture, musique, etc. Un progrès sensible a surtout été accompli durant la dernière décade; notre système d'éducation va toujours se perfectionnant, et il est à espérer que, pour parler comme la légende,

“ Un temps viendra qui n'est venu ”.....

Mais ne préjugeons point de l'avenir; il sera, suivant l'intelligence et les aspirations de la génération prochaine, enviable et glorieux ou d'un uniforme et désolant terre à terre. Le présent doit être pour nous un motif d'encouragement, si l'on considère le milieu où nous avons été placés, la nécessité où nous étions d'assurer tout d'abord notre avenir national, et enfin la quasi impossibilité de mener de front l'étude, la méditation, et la conquête du pain quotidien.

Si ces circonstances ne nous ont pas permis d'acquérir une

culture intellectuelle aussi forte, aussi étendue que celle qui distingue la nation la plus littéraire du monde, il est toutefois d'autres points de comparaison que nous ne craignons pas de revendiquer comme étant tout à notre avantage. Qu'il me suffise de citer deux de ces traits distinctifs : le développement de l'individualisme et la jouissance de la liberté, deux biens précieux entre tous.

Plus d'une cause a contribué à ce résultat.

Remarquons d'abord qu'un grand nombre des premiers colons du pays venaient d'une ancienne province de France qui n'avait jamais connu le servage. Les Normands, dont les exploits étonnèrent le monde pendant tout le moyen âge, n'ont jamais pu se plier à cette nécessité politique de l'époque. Puis, les immenses horizons de la Nouvelle-France, les longues courses à travers nos forêts vierges, les luttes journalières que, pendant plus d'un siècle, il nous fallut soutenir contre de perpétuels ennemis, furent autant de facteurs qui concoururent à la formation du caractère aventureux et indépendant de nos ancêtres. Lorsque le sort des armes changea les destinées de notre cher pays, la rupture des liens qui nous rattachaient à notre ancienne mère patrie fut suivie de longs jours de deuil et d'amers regrets ; mais elle eut ceci de bon qu'elle brisa du coup les entraves d'une administration excessive qui paralysait l'essor du commerce et l'exercice de l'initiative individuelle. Cette dernière vertu nous devenait d'autant plus utile que nous étions livrés à nos propres forces, obligés de ne compter que sur nous-mêmes dans la lutte que nous dûmes engager contre ceux de nos nouveaux maîtres qui voulaient notre anéantissement. Cette lutte fut longue, vive, constante ; le maintien de notre homogénéité comme peuple, la jouissance pleine et entière de toutes les libertés désirables : liberté individuelle, liberté politique, liberté religieuse, liberté d'enseignement, liberté de la presse, liberté d'association, liberté du foyer, furent la récompense de nos efforts.

Jouit-on de la liberté dans notre ancienne mère patrie ? On

serait tout d'abord porté à le croire, puisqu'il n'y a guère de pays au monde où, depuis un siècle, ce thème ait fourni matière à plus de discours ou d'écrits. Pourtant, si l'on prête l'oreille aux récriminations qui s'élèvent de toutes parts, aux revendications de tous les partis politiques qui s'y disputent le pouvoir, il est évident que la mise en pratique pure et simple de ce droit naturel à l'homme reste encore à l'état de problème, qu'elle semble même comporter un caractère incompatible au tempérament de la race. Que d'essais infructueux tentés depuis un siècle!

Lacordaire disait déjà, de son temps:

“ La France est un pays qui n'a pas compris une seule fois en trois cents ans ce que c'est que la liberté, pays où quelques-uns ont peur de la messe, tous de l'inégalité des rangs, et où ces deux idées forment la somme totale de la philosophie courante (1).”

Qu'aurait-il pensé s'il eût vécu à notre époque, s'il eût vu l'usage qu'ont fait de la liberté, du moins si l'on s'en tient à l'idée que semble se faire de ce mot le reste du monde, les célèbres hommes d'Etat qu'a produits la troisième République? L'histoire contemporaine n'offre pas d'exemples d'un peuple aussi administré que le peuple français. Le rouage bureaucratique d'il y a cinquante ans même était relativement anodin si on le compare à la centralisation absorbante et despotique de ces dernières années, qui supprime les volontés et l'initiative individuelle, et qui devient la plus formaliste, la plus compliquée, la plus intolérable et la plus coûteuse des machines administratives. Le pouvoir central entend contrôler tous les actes de la vie publique, jusqu'aux plus infimes. La vie locale, si vivace

(1) Le P. Lacordaire fait ici allusion à l'époque où l'Etat commença à absorber les attributions des autorités locales, c'est-à-dire aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, centralisation de pouvoirs continuée et aggravée sous tous les règnes subséquents pour aboutir aux excès de la troisième République. Antérieurement, la commune et la province géraient elles-mêmes leurs propres affaires.

autrefois, est aujourd'hui presque éteinte. " L'État, par ses règlements, touche à tout, s'occupe de tout et nous périssons étouffés, énervés, garrottés par une réglementation tatillonne et minutieuse qui traite les Français en mineurs, perpétuellement soumis à la tutelle anonyme de quelques chefs de bureaux des préfectures ou des ministères, de quelques contrôleurs fiscaux et d'un certain nombre d'agents de la force publique. Les Français, qui sont présumés connaître la loi, ignorent, heureusement pour leur tranquillité, la plupart des règlements qui les guettent de leur naissance à leur mort, à la campagne, en chemin de fer, sur les routes et jusque dans l'intérieur de leur maison. S'ils en étaient instruits, ils éprouveraient l'impression de Buffon étudiant le mécanisme du corps humain et n'osant plus ramasser sa plume dans la crainte de détraquer quelqu'un des rouages multiples et délicats qu'il venait de décrire. Ils ne sortiraient plus, ils ne parleraient plus, ils n'agiraient plus. Ils attendraient, inertes et résignés, l'heure fatale de leur comparution en simple police ou en police correctionnelle. La nature, la bonne et miséricordieuse nature a heureusement mis le remède à côté du mal, et, en limitant les forces humaines, a limité par cela même les effets des réglementations démesurées. Mais il en résulte, comme le déclarait ingénument un des agents chargés de veiller à ce que ces règlements soient exactement observés, que les dépositaires du pouvoir poursuivent qui ils veulent, quand ils le veulent, comme ils le veulent. C'est ainsi que la peur des inconvénients de la liberté amène tous les désagréments de l'arbitraire et de la tyrannie administrative (1)."

(1) Millot, *Que faut-il faire pour le peuple ? Esquisse d'un Programme d'Études sociales*, Paris, 1901, page 396.

A l'appui de son assertion, l'auteur cite les deux faits suivants; c'est à faire rêver : Un Parisien de notre connaissance, dit-il, avait loué sur le bord de la mer une maisonnette charmante et merveilleusement située, mais où l'eau potable était contenue dans une citerne qu'il voyait avec désespoir s'épuiser rapidement. Il trouva très simple de descendre le sentier de la falaise et de rapporter chaque jour quelques seaux d'onde amère qui, si elle ne servait pas pour la table, pouvait servir ailleurs. Au bout d'un mois, il apprit avec ter-

“ De quelque côté que l'on prête l'oreille, on n'entend que des appels à la contrainte morale, quand ce ne sont pas des appels à la violence ” (Léon Lefebvre, *le Devoir social*, pp. 1-3.)

“ Le préfet est, dans sa circonscription, l'inquisiteur en chef de la loi républicaine jusque dans la vie privée et dans le for intime, le directeur responsable des actes et des sentiments orthodoxes ou hérétiques qui peuvent être imputés aux fonctionnaires de l'innombrable armée par laquelle l'État central entreprend aujourd'hui la conquête totale de la vie humaine (1).” (Taine, *le Régime moderne*, liv. IV, ch. 11, § VII, 10e édit., p. 429.)

“ Révolutions sur révolutions ont été faites au nom de la liberté; c'est pour la conquérir que des malheureux ont rougi de leur sang les pavés de Paris, et, par une amère ironie, ce peuple, proclamé souverain, n'a pu obtenir des maîtres de hasard qu'il s'est donnés, la libre gestion de ses intérêts domestiques, comme il la possédait autrefois. . .

neur qu'il était sous le coup d'une poursuite pour avoir dérobé de l'eau de mer, délit prévu par un règlement spécial et justifié par la peur administrative de lui voir fabriquer du sel en concurrence avec la régie.

Peu de temps auparavant, le médecin avait ordonné à une malade de la plage des bains d'eau salée en baignoire; il avait fallu toute une série de démarches et d'autorisations administratives, et pendant le temps nécessaire pour les avoir, la malade avait fait comme Mahomet et était allée à la mer, puisque les règlements ne permettaient pas à la mer de venir chez elle.

Ajoutons-en un troisième: En 1898, un professeur de rhétorique du lycée Louis-le-Grand, M. Marc le Goupils, quitta l'Université pour faire un essai de colonisation à la Nouvelle-Calédonie. Il a raconté, dans le *Figaro* du 20 septembre 1898, les difficultés que lui a faites, non l'administration universitaire, mais l'administration coloniale. Elles sont invraisemblables.

(1) “ Le receveur des postes d'une ville de la Vendée qui, comme c'est l'habitude de ce pays, observait ses devoirs religieux, se vit mander par le sous-préfet et en reçut l'admonition suivante: “ L'on me rend compte que vous êtes un assistant régulier à l'église, le dimanche; même, plus que cela, que vous êtes porteur d'un livre, et un homme qui suit l'office avec un livre ne doit pas être surpris d'être classé comme clérical. De plus, il y a vos filles: l'aînée, qui est élevée dans un couvent, chante à la chapelle, et sa sœur fait la quête à l'église dans la paroisse. Tous ces faits figurent à votre dossier; il est juste que vous en soyez averti, afin que vous ne soyez pas surpris des conséquences qui s'y attachent.” (Cité par le *Correspondant*, 25 décembre 1898, page 1116.)

C'est inimaginable. Il est évident que ce mot de liberté, en France, a une signification tout à fait originale et locale.

“ En réalité, le gouverné français, proclamé souverain, est de tous les citoyens de l'Europe, le moins libre de gérer ses affaires, le plus asservi par ses maîtres, et celui qui leur paie le plus fort tribut.” (U. Guérin, *l'Évolution sociale*, Paris, 1891, p. 149.)

Pour nous, même en y mettant la meilleure volonté du monde, un pareil gouvernement serait simplement impossible. Monsieur Maurice de la Fargue avait bien raison d'écrire dans sa “ Lettre de France ” à la *Patrie*, de Montréal, du 9 août dernier :

“ Les Français ont décidément beaucoup à apprendre pour la “ pratique de la liberté ” et certains d'entre eux ne feraient pas mal d'aller demander des leçons de l'autre côté de l'Atlantique, au Canada, par exemple (1).”

Je remarque qu'on se paie facilement de mots en France. Les termes de liberté, de démocratie, d'égalité, de solidarité humaine, de réformes progressives, qui reviennent si fréquemment dans les harangues politiques et les discours officiels, ont le don de griser et ceux qui les prononcent et ceux qui les entendent, comme si ces expressions finissaient par prendre dans leur esprit une forme concrète. “ L'abus d'une dizaine de mots (ceux que je viens d'énumérer et quelques autres) qu'on ne définit pas, plonge nos esprits dans un état honteux d'inertie. Les orateurs de nos 500,000 cabarets et les journalistes qui les endoctrinent, exploitent, à l'aide de ces mots, les vagues aspirations des classes ignorantes, dégradées ou souffrantes (2).”

(1) L'année dernière, dans une excursion de pêche à l'un de nos clubs, sur le parcours du chemin de fer du Lac-Saint-Jean, je fis la rencontre, dans un hameau en plein milieu des Laurentides, d'un jeune Français de la classe ouvrière établi déjà depuis plusieurs années dans notre province. Dans le cours de la conversation, je lui demandai ce qu'il pensait du pays, ses “ impressions,” dirait un reporter. — “ Mais c'est un charmant pays, dit-il ; il est vraiment plaisant d'y vivre, on y fait ce qu'on veut, chacun est maître chez soi.” Ce témoignage naïf, spontané, tout empreint de sincérité, peint bien l'état de choses existant. Seulement, comme je l'ai appris un peu plus tard, notre jeune homme, heureux de jouir de la liberté, en avait même abusé. L'expérience qui s'en est suivie le rendra sans doute plus sage.

(2) LePlay, *Réforme sociale*, Préface de la 4^e édition.

Vraie ou fausse, une formule contente notre esprit, dit un philosophe des temps présents. " Nous croyons être en démocratie, ajoute-t-il, nous sommes livrés à l'oligarchie des pires... Nous n'avons pas le gouvernement du peuple par lui-même, nous avons le gouvernement des moins nombreux par les plus nombreux, qui sont eux-mêmes gouvernés par un petit nombre d'intrigants (1)."

Au Canada, on ne discourt guère sur la liberté, mais on en jouit; on ne parle pas de démocratie: on y est, en ce sens que c'est vraiment l'élément populaire qui gouverne. " Sans aucune revendication envieuse d'égalité, l'habitant de la province de Québec (le cultivateur, le propriétaire du sol, à qui il faudrait bien se garder d'appliquer l'épithète de paysan) n'admet pas plus que tout autre Américain les distinctions de classes; un habitant, comme on l'appelle, en vaut un autre (2)."

Comment cela est-il venu? Quand avons-nous ainsi accompli cette évolution? Ma foi! il me semble que je pourrais ici répondre comme le faisaient les habitants de cette partie de la terre au dieu dont parle le poète allemand Rückert qui, tous les 50 mille ans, visitant leur endroit et y trouvant tantôt une forêt, tantôt une ville, tantôt une mer, après s'être enquis auprès des personnes qui vivaient au moment de sa visite, de l'origine de cette forêt, de cette ville ou de cette mer, recevait invariablement la réponse suivante: " Il en a toujours été ainsi ". Puis-je ajouter, en complétant leur réponse: " Et il en sera toujours ainsi."

(1) A. Fouillée, *la France au point de vue moral*, page 407.

(2) Th. Bentzon, *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre*, Paris, 1899.

Th. Bentzon est le pseudonyme d'une Française aussi aimable que distinguée, collaboratrice assidue de la *Revue des Deux Mondes*, qui visitait notre province il y a quelques années. Le volume *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre* résume ses notes et impressions de voyage, et si l'on considère le peu de temps qu'elle a passé au pays et abstraction faite de quelques légères inexactitudes inévitables, on est tout étonné de constater l'étendue et la justesse de ses appréciations. C'est un des auteurs étrangers qui nous ont le mieux vus, qui ont le mieux parlé de nous et dont nous nous plairons toujours à rappeler le souvenir.

Cela ne veut pas dire toutefois qu'une bienfaisante nature ait réparti également ses dons sur chacun de nous. Ici, comme partout ailleurs, il y a des esprits bien doués, d'autres qui le sont moins, des gens qui réussissent et des malchanceux, des riches et des pauvres, et, c'est bien le cas de le dire : " il en sera toujours ainsi " tant que la boule sur laquelle nous nous mouvons continuera d'exister.

Pour préciser, voici exactement ce qui en est :

" Notre état social repose sur les bases les plus démocratiques et les plus égalitaires. Les quelques familles qui auraient pu prétendre, selon les idées de notre temps, à une certaine prépondérance, se sont appauvries. Tous ceux qui aujourd'hui se trouvent à la tête de notre société, sont fils ou petits-fils de cultivateurs, de négociants ou d'ouvriers. Il n'est aucune famille au Canada dont quelques membres ne se soient occupés, pendant les dernières générations, de travaux manuels ; aussi, le travail est-il justement honoré dans notre pays. Espérons qu'il ne cessera jamais de l'être (1). "

La société, en France, n'est plus hiérarchisée politiquement, il est vrai, mais elle l'est toujours socialement. Jamais peut-être l'antagonisme des classes n'a été plus aigu ; il n'est pas de pays au monde où les décorations et les titres soient recherchés avec autant d'empressement. L'égalité absolue est inscrite en tête de la constitution. Dans le cours ordinaire de la vie, personne ne veut ressembler à celui qu'il croit au-dessous de lui, et on ambitionne d'égaliser celui qui est placé au-dessus. " Nos tendances sont tellement aristocratiques, dit un contemporain, que, presque tous, nous n'avons qu'une idée : sortir du commun par l'influence de l'argent, l'étalage du luxe, les distinctions artificielles, les titres honorifiques. "

C'est-à-dire que, moins le désordonné, l'excès, la nature se charge toujours de démontrer que l'utopie égalitaire, telle que

(1) Edmond de Nevers, *l'Avenir du peuple canadien-français*, 1896.

l'entendent les socialistes et les collectivistes, est la plus décevante des chimères. Exception faite, fort minime d'ailleurs, de l'arbitraire des circonstances, la différence des conditions est la conséquence logique et inéluctable des aptitudes, des qualités naturelles ou acquises et du degré de bonne ou mauvaise volonté d'un chacun. Aucune organisation humaine ne fera jamais disparaître l'inégalité sociale; il n'y a que la charité évangélique qui puisse maintenir cette égalité entre les hommes, en inclinant le puissant vers le faible, le riche vers le pauvre. Elle était pratiquée à l'état parfait dans les premiers temps du Christianisme; elle le serait encore si nous avions le même esprit chrétien et, d'autre part, si nous voulions tout simplement nous en tenir aux choses possibles, sans perdre notre temps à courir après des ombres ou à nous arrêter aux rêveries de nos réformateurs modernes.

Si, du général, nous descendons au particulier et considérons, par exemple, l'état social de la classe ouvrière des deux pays, c'est alors surtout que nous apercevons des dissemblances marquantes. Nos ouvriers sont religieux, moraux, respectueux de la loi. En France "les travailleurs de l'usine appartiennent presque entièrement au socialisme révolutionnaire, qui a pour caractère un anti-cléricalisme violent" (Stainville).

Haine de Dieu, de la religion et de ses ministres! Toujours la même et incurable infirmité mentale, qui fait envisager l'avenir avec tant de tristesse!

"Pas n'est besoin de refaire le tableau cent fois retracé de l'incrédulité, de l'inconduite et de la débauche de l'ouvrier des villes. Un concubinage immonde ne remplace que trop souvent le mariage; les liens de la famille sont relâchés ou brisés; l'alcoolisme, ce fléau du 19e siècle, achève d'abrutir les âmes et de ruiner les corps. Que reste-t-il de la tempérance, de la fidélité, du respect, de la prévoyance, du renoncement, de la probité du monde ouvrier? Interrogez les prêtres, les patrons, les ouvriers chrétiens et honnêtes, les juges d'instruction, et vous n'obtiendrez pour réponse qu'une longue et douloureuse plainte." (ANTOINE, *Cours*, p. 160.)

L'irréligion rend tous ces prolétaires misérables, et ils deviennent les dupes des meneurs politiques, des journaux socialistes et ralistes, enfin de tous les visionnaires et démagogues qui les exploitent. L'expérience parviendra-t-elle jamais à les désabuser, à les débarrasser de leurs aveugles préjugés, qui les empêchent de discerner leurs véritables intérêts et de reconnaître leurs vrais amis?

Ajoutez à tous ces maux celui de l'impôt, qui non seulement renchérit considérablement les objets de première nécessité, mais dont l'accroissement continu accable aujourd'hui l'ouvrier français et l'oblige souvent à se contenter d'une nourriture insuffisante. Je ne parle point du préjudice que les charges fiscales, si aveuglément aggravées par la République, causent à l'industrie française, qu'elles placent dans une situation d'infériorité marquée vis-à-vis des industries étrangères, moins écrasées par leurs gouvernements. "Notre production ressemble à celle d'un fabricant trop chargé de frais; elle végète et va s'étiolant à l'ombre de la concurrence étrangère. Comme à l'époque de la décadence romaine, le fisc domine tout, prend tout, et menace de tout dévorer."

Combien est préférable la condition de nos ouvriers, "que leur envient les travailleurs de tous les pays du monde." Sans doute, même chez nous, tout n'est pas parfait et n'arrive à souhait. Nous avons bien aussi nos malentendus, nos grèves, nos conflits; mais les théories révolutionnaires, socialistes, collectivistes, sont étrangères à nos gens, incompréhensibles même; leurs efforts tendent à obtenir des réformes dans le domaine des choses réalisables: relèvement des salaires, diminution des heures de travail, adoption de toute mesure, de tout règlement ayant pour but l'amélioration morale et matérielle de leur condition.

Enfin, l'ouvrier canadien éprouve moins de déceptions dans la vie, accoutumé qu'il est à compter plus sur lui-même que sur l'État pour l'avancement de ses affaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, ce n'est pas seulement parmi

le monde ouvrier que le malaise se fait sentir, mais il embrasse la nation tout entière. "Le malaise est partout et le dégoût partout. Tous souffrent du haut en bas de l'échelle sociale... On dirait que notre société épuisée est en proie à l'une de ces maladies terribles qui minent lentement, sourdement l'organisme, et conduisent fatalement au tombeau (1)." Avec l'oligarchie qui s'est emparée du pouvoir depuis une vingtaine d'années, la France a cessé de jouer un rôle prépondérant en Europe. "Quels faits, quels hommes donneraient du reste aujourd'hui du prestige au régime? Tous nos rêves de gloire se sont, hélas! envolés; le pouvoir ne se présente plus avec un cortège de brillants orateurs, de généraux glorieux, d'hommes d'Etat illustres; il ne dicte pas ses volontés à l'Europe, il n'invoque pas à son actif le ferme maintien de la paix sociale, il n'épale pas sous nos yeux le spectacle de la richesse publique développée, de nos ressources sévèrement ménagées (2)."

Il semble, en effet, que la patrie des anciens héros "sans peur et sans reproche" ait perdu le sens national, son type psychologique, et ne soit plus capable de retrouver sa vraie direction.

On ne veut plus du règne de Dieu sur les âmes; mais comme il faut toujours subir le règne de quelqu'un ou de quelque chose, et qu'on n'éprouve plus le sentiment de fierté des Francs d'autrefois, on souffre volontiers aujourd'hui le règne des parasites exotiques et des francs-maçons. Ceci n'est pas une métaphore, encore moins une de ces phrases vides de sens, mais visant à produire son effet. Lisez plutôt; c'était au lendemain des élections de 1893:

"*Nos candidats l'ont emporté presque partout...* Nous sommes profondément heureux de leur réussite, bien certains que, au Palais-Bourbon comme ailleurs, ils s'inspirent toujours

(1) Etienne Mansuy, *la Misère en France à la fin du 19e siècle*, Paris, 1889.

(2) Urbain Guérin, *l'Evolution sociale*, Paris, 1889.

de la solidarité maçonnique, et qu'ils poursuivent infatigablement l'application de nos principes." (*Bulletin du Grand-Orient*, 1893, p. 561.)

Ils n'ont pas manqué de s'inspirer de la solidarité maçonnique depuis qu'ils sont au pouvoir. Et aux principes de la secte sont sacrifiées la tranquillité sociale, la paix religieuse du pays, la liberté: liberté individuelle, liberté d'association, liberté d'enseignement, liberté pour les fonctionnaires de mettre leurs enfants ailleurs qu'aux écoles de l'Etat (1). Périissent l'honneur national, l'influence de la France à l'étranger, si ces êtres de raison viennent en conflit avec les axiomes qui régissent les loges.

Mais ce n'est ni plus ni moins que l'avenir du pays qui est directement en cause. L'Etat paie aujourd'hui deux fois plus qu'il ne faisait il y a deux tiers de siècle pour les services administratifs. La dette a également plus que doublé depuis trente ans, et chaque année se creuse le gouffre du déficit budgétaire, quoiqu'on ait fait rendre à l'impôt tout ce qu'il pouvait donner (2); et comme cela arrive chez un peuple dont la population n'augmente plus, qui a à sa tête une anarchie parlementaire toujours prête à tout sacrifier à de mesquines préoccupations électorales et qui, voulant tout faire, épuise le pays par des dépenses qui croissent en des proportions jusqu'ici inconnues, à quelle

(1) " Dans dix ans d'ici, la maçonnerie aura emporté le morcean, et personne ne bougera en France hors de nous." (*Bulletin du Grand-Orient*, 1890.) Mais c'est gentil cela ! Autres temps, autres mœurs ; l'Etat maintenant, c'est la maçonnerie ! Et penser qu'il y a de par le monde, même en France, des gens à préjugés qui se refusent d'admirer ce nouvel ordre de choses !

(2) L'écart entre les prévisions et les recettes pour 1900 et celles de l'année courante est de 139 millions.

En 1846, le nombre des fonctionnaires était de 200,000, et le coût des services administratifs n'atteignait point 200 millions ; en 1899, le chiffre des traitements s'élève à 600 millions, et celui des employés à 450,000. Les charges imposées au budget pour le service des pensions ont augmenté dans la proportion suivante sous le régime de la République :

1869.....	67,750,000 francs.
1896.....	199,345,000 —

déduction faite du produit des retenues opérées sur les traitements.

autre perspective peut-on s'attendre, si la nation, à la fin, perdant patience, n'y porte remède, que celle de la ruine financière et matérielle : la banqueroute finale (1)? S'il est parfois question de réformes, dit M. Léon Poinsard dans le livre si pondéré auquel nous avons fait plus d'un emprunt, "les forces parasites nourries de la substance même de la nation se coalisent pour les empêcher; les citoyens, déroutés, impuissants, découragés, n'osent point entrer en lutte contre ces résistances sourdes, partout présentes, organisées, puissantes. Ils cherchent hors d'eux-mêmes un secours spontané, providentiel, dont ils attendent le salut. Mais ce secours ne viendra jamais, car les peuples sont comme chacun des individus qui les composent : leur sort est entre leurs propres mains, non ailleurs... Nous sommes encore un peuple qui compte par sa grandeur, son intelligence, son savoir, son activité productrice, ses réserves de forces vives. Mais notre situation intérieure est de nature à compromettre singulièrement l'avenir. L'énormité de notre dette, l'exagération de nos dépenses, les abus de la fiscalité qui nous oppresse, l'état de trouble de notre vie politique, et surtout l'inertie des initiatives particulières, tout cela nous affaiblit considérablement en présence des progrès constants des races rivales."

Je trouve encore sévère, malgré tout, le jugement du grand économiste français, M. Leroy-Beaulieu, sur les gouvernants actuels de la France :

"Les politiciens contemporains, dit-il, à tous degrés, depuis les conseillers municipaux des villes jusqu'aux ministres, représentent, pris en masse, et la part faite de quelques exceptions, une des classes les plus viles et les plus bornées de sycophantes et de courtisans qu'ait jamais connues l'humanité. Leur seul

(1) La dette publique est, avec l'ensemble de la fortune des Français, dans le rapport de 1 à 6. En 1898, le service de la dette a prélevé 38 p. 100 des ressources budgétaires, qui montaient à 3,362 millions. Les quatre cinquièmes de cette immense somme sont absorbés par les intérêts de la dette, les dépenses militaires et les frais de recouvrement des impôts. (Leroy-Beaulieu, *Traité des Finances*, 6e édition.)

but est de flatter basement et de développer tous les préjugés populaires, qu'ils partagent d'ailleurs vaguement pour la plupart, n'ayant jamais consacré un instant de leur vie à la réflexion et à l'observation." (P. LEROY-BEAULIEU, *Traité d'Économie politique*, t. IV, p. 618.)

Je préfère l'appréciation suivante; elle peint plus exactement le caractère des hommes au pouvoir et la situation momentanée:

"Toute leur science du gouvernement consiste à servir les intérêts et à suivre les directions de quelques grands spéculateurs sans heurter l'opinion publique. Ils amusent leurs électeurs avec des promesses ou les occupent par de bonnes haines, comme la haine religieuse; et cependant conduisent la barque nationale au mieux des affaires auxquelles ils participent. Cette exploitation cynique, mais très habilement menée, de tous au profit de quelques-uns, rend plus aigu le conflit social. Elle ruine le pays, et sa ruine est d'autant plus irrémédiable que ses exploités officiels ont sa confiance, sont ses élus et désignent à ses vengeances les patriotes sincères qui essaient de l'avertir (1)."

Tout autre est la condition sociale et politique de notre pays. Pour nous, Canadiens-Français, nous pouvons envisager l'avenir avec plus de confiance que jamais. Depuis un quart de siècle surtout, nous avons marché à grands pas dans la voie du progrès. Notre commerce et nos industries se développent rapidement. Nous augmentons en nombre, nous préparant à remplir dans l'Amérique du Nord la mission que la Providence semble nous avoir assignée. Il est assez difficile de dire ce que sera cet avenir; mais ce que nous pouvons dès maintenant tenir pour assuré, c'est que cet avenir sera ce que nous voudrons; il dépend entièrement et uniquement de nos propres efforts. Les générations qui nous ont précédés n'ont pas failli à leur devoir; elles nous ont légué un héritage de foi et de patriotisme que

(1) Millot, *Que faut-il faire pour le peuple?*—page 187.

nous n'avons qu'à conserver si nous voulons prospérer. On l'a déjà dit, mais on ne saurait jamais trop le répéter : un peuple incrédule et indifférent, c'est un peuple sans force, sans énergie, sans expansion. C'est une vérité d'expérience. Inspirons-nous des sentiments de fierté, de désintéressement et de générosité de nos pères ; au moins, ne détruisons point par de vaines rivalités politiques leur œuvre patriotique. Si la vie de l'individu, pour être fructueuse, est un combat, les peuples n'en sont pas moins tenus à exercer une continuelle vigilance pour ne point déchoir, et cette vigilance est encore plus nécessaire aux époques de calme et de sécurité comme celle dont nous jouissons. Travaillons. " La superficialité n'est plus de mise de nos jours ", disait tout récemment monsieur le maire de Montréal. La vie doit être prise au sérieux. Donnons tout notre savoir et notre énergie à ce que nous entreprenons, et nous réussirons à l'instar de nos voisins, qui pensent moins à s'amuser qu'à travailler, et dont la volonté constante est de se créer une existence indépendante. Quoique l'acquisition des richesses ne soit point le but de notre raison d'être ici-bas, rien cependant ne nous empêche d'augmenter notre capital, de devenir millionnaire même si les circonstances s'y prêtent, prenant garde toutefois de ne pas nous laisser dominer par la fièvre du lucre, qui engendre le plat égoïsme, lequel, à son tour, est la source des sentiments bas et des viles actions. Gardons un idéal élevé de la vie humaine. Sachons faire un usage intelligent des biens de ce monde. Donnons un généreux concours aux œuvres destinées à favoriser nos intérêts nationaux. Sachons distinguer le mérite et encourager ceux d'entre nous dont les talents peuvent honorer la patrie. Nous croyons assurer le bien-être à nos descendants en leur laissant une grande fortune : souvent nous ne leur léguons que l'imprévoyance et le malheur. Dotons richement nos écoles d'art et de métiers ; mettons nos universités sur un pied d'égalité avec les institutions anglaises du même genre ; fondons des bibliothèques publiques libres ; il faudrait que chaque ville, grande ou petite, eût

la sienne. Mais encourageons, avant tout, la cause de la colonisation, la cause nationale par excellence. Puisque le rapatriement de nos compatriotes émigrés aux États-Unis est un rêve difficile à réaliser, dit-on, cherchons au moins à garder ici au pays tous ceux de notre sang. D'ailleurs, notre enthousiasme pour la République américaine doit être réfléchi; Dieu sait combien de temps durera cette prospérité matérielle, qui éblouit tant d'esprits. " Nous ne devons pas toujours nous reposer dans cette sécurité imaginaire que nous pourrions tout vendre et n'acheter que peu ou rien ", disait le populaire et si regretté président, M. MacKinley, la veille même du jour où la main d'un criminel devait l'atteindre. Le Canada, notre province de Québec, offre bien plus de garanties d'une véritable et solide grandeur future; cette grandeur — le présent n'est déjà pas à dédaigner — repose sur une base, base essentielle, qui manque aux États-Unis: la culture du sol. Quoi qu'on fasse ou qu'on dise, " le labourage et le pastourage seront toujours les vraies mines et trésors du Pérou "

" La colonisation de notre pays par les enfants du sol, disait dernièrement notre vénéré archevêque de Québec, voilà le gage de notre avenir comme peuple; c'est en elle que reposent les espérances de notre nationalité canadienne-française; c'est vers cete œuvre patriotique entre toutes qu'il faut diriger nos efforts. Employons à son succès tout le zèle dont nous sommes capables; conservons-lui généreusement les trésors d'un patriotisme éclairé, dévoué et vraiment chrétien (1)."

Faisons aussi notre profit du conseil que l'honorable premier ministre d'Ontario donnait, ces jours derniers, aux jeunes gens qui l'écoutaient: " Nous nous devons d'abord à notre province, en second lieu au Canada, et enfin au grand empire dont nous formons partie."

Nous avons déjà plusieurs sociétés de colonisation qui fa-

(1) Réponse à l'adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1901.

cilitent aux courageux colons les moyens de défricher des terres nouvelles, qui leur procurent les bienfaits de l'éducation religieuse et de l'instruction; multiplions ces sociétés. Un bon mouvement dans ce sens, au point où nous en sommes de notre vie nationale, aura un effet immédiat, irrésistible et décisif. Nous avons à nous garder contre toute surprise éventuelle. Nous voulons bien vivre en paix et en bonne intelligence avec les diverses races qui composent cette vaste région de l'Amérique du Nord; mais on nous jalouse, et d'aucuns ne laissent point passer l'occasion de nous témoigner leur mécontentement. Et pourtant, c'est bien nous, Canadiens-Français, qui avons conservé le Canada à l'Angleterre. Où et que seraient aujourd'hui, sans les premiers possesseurs du sol, ceux qui, ignorant ou feignant d'ignorer l'histoire, ne peuvent rien de mieux pour l'avancement et le bonheur de ce pays, que de provoquer la défiance et la discorde parmi ses habitants (1). A tout événement, comme le dit avec un si grand sens patriotique M. L.-O. David, l'avenir est à la race qui aura le plus grand nombre d'acres de terre. Dans le domaine politique, elle aura l'influence, elle commandera. Ses hommes d'État seront les plus considérés, ses droits seront protégés; sa voix et sa volonté seront respectées."

(1) J'ai déjà dit qu'il n'y a rien de parfait en ce bas monde, même en Canada. En effet, notre pays, si heureux sous tant de rapports, traîne un lourd boulet, qui ne sera peut-être pas un grand obstacle au développement de son progrès matériel, mais qui le retardera dans sa marche vers l'aimable, éclairée et véritable civilisation. Les hommes que ce boulet symbolise, à part quelques rares exceptions, appartiennent, par l'étroitesse de leurs idées, par l'esprit d'absolutisme qui les anime, à un âge depuis longtemps disparu. Après avoir causé le malheur de l'Irlande, ils menacent de devenir un fléau pour le Dominion; en tous temps, depuis leur existence, ils ont été une cause d'ennuis pour l'empire. Qu'ils viennent directement d'Ulster ou d'ailleurs, un trait commun les distingue—tenant toujours compte de l'exception—quant à ce qui fait l'objet de leurs préjugés et de leur haine; s'ils le pouvaient, ils feraient, dès demain, de notre province le champ de leurs actes d'intolérance. Cette année même, le 9 juin 1901, 8,000 orangistes de Belfast, armés de bâtons et de pierres, ont donné une nouvelle preuve de leur amour de la justice et de la liberté, en attaquant brutalement la procession du Très Saint Sacrement, conduite par les catholiques de cette ville, procession, chacun le sait, d'un caractère purement personnel et religieux. Enfin, ce sont, je le répète, des hommes d'un autre âge.

Si Joseph, premier ministre d'Égypte, eût casé ses frères dans les bureaux publics avec de bons appointements au lieu de leur donner comme pasteurs la terre de Gessen, on peut se demander si les Hébreux auraient conservé leur homogénéité de race? La sagesse et la prévoyance politique, on le voit, ne sont pas de nos jours.

Le vrai patriotisme se compose tout entier de dévouement et d'abnégation. Le seul vrai patriote, dit Silvio Pellico, est l'homme vertueux, l'homme qui comprend et qui aime tous ses devoirs, et se fait une étude de les remplir. Se faire le détracteur de la religion et des bonnes mœurs, ajoute-t-il, et aimer dignement sa patrie, sont choses incompatibles (1).

(1) Les citoyens peu estimables parmi nous, les Canadiens-Français, oublieux des traditions et "qui osent renier publiquement la religion de leurs pères," forment l'exception et ne possèdent aucune autorité. Aussi la littérature antipatriotique, méprisante et corruptrice qui circule dans le pays, peut-elle généralement être attribuée à des "plumes étrangères."

Alph. Gagnon.

Québec, novembre 1901.



L'APPENDICITE

I

L'appendicite est à l'ordre du jour. Il y a dix ans, personne n'en parlait; maintenant le nom de la redoutable maladie est sur toutes les lèvres; les enfants eux-mêmes essayent, en balbutiant, d'en prononcer les syllabes!... — Chaque famille paye son tribut de souffrances ou d'inquiétudes. L'opération de l'appendicite est imminente pour quelqu'un de nos proches: finie pour l'un, elle se présente pour l'autre. Périodiquement d'ailleurs, nous arrive la foudroyante nouvelle d'une infection subite, énigme où médecin et chirurgien ont vainement épuisé les ressources de la science et de l'art. — C'est la jeunesse, mais de préférence encore l'enfance, en pleine exubérance de vie, sous les apparences d'une santé robuste, que le terrible mal attaque, comme s'il jetait un défi à ceux qui semblent le mieux faits pour braver la mort.

Qu'est-ce que l'appendicite? D'où vient cette effrayante nouveauté morbide brusquement installée en maîtresse au milieu de l'humanité déjà si souffrante? S'agit-il d'une maladie inconnue ou simplement d'une forme ancienne récemment définie par l'incessant progrès des connaissances médicaux? L'appendicite tant incriminé a-t-il une utilité physiologique, ou bien n'est-il qu'une bizarrerie de la nature destinée à disparaître? — Est-ce le médecin ou le chirurgien qu'il faut appeler lorsqu'on souffre du mal d'appendicite? L'hygiène peut-elle quelque chose pour prévenir l'éclosion du mal?...

Ce sont bien là, n'est-ce pas, les questions que chacun se pose, celles que vous agitez vainement et avec quelque angoisse dans vos conversations journalières. — Je vais tenter de leur donner une réponse.

II

L'appendicite est l'inflammation de l'appendicite. On connaît cette règle de nomenclature médicale; le nom de la maladie inflammatoire d'un organe s'obtient en ajoutant au nom de celui-ci la terminaison *ITE*. — Il s'agit ici de l'*appendice iléo-cæcal* ou vermiculaire. Nous allons d'abord faire connaître cet organe, chercher sa place exacte, examiner ses rapports avec les organes voisins, et déterminer sa nature physiologique.

A la suite de l'estomac, se trouve cette longue et sinueuse portion du tube digestif que l'on connaît en anatomie sous le nom d'*intestin grêle*. Ses nombreuses circonvolutions se développent sur une longueur de sept à huit mètres. Issu du *pylore* (porte de sortie de l'estomac), l'intestin grêle décrit en descendant une série de sinuosités transversales qui l'amènent en bas du ventre dans la *fosse iliaque* droite où il aboutit au gros intestin. Ce paquet intestinal répond donc à la région ombilicale et au bas-ventre; il déborde aussi sur les côtés dans les flancs et dans les deux fosses iliaques situées à hauteur des hanches. Une fine membrane très riche en vaisseaux, en ganglions lymphatiques et en nerfs et fixée en arrière à la colonne vertébrale, joue à l'égard de l'intestin grêle le même rôle que l'écharpe pour le bras malade; c'est le *péritoine* avec son repli suspenseur, le *mésentère*, qui soutient l'intestin.

Ce dernier débouche donc au bas du ventre et à droite dans le *gros intestin*. Le *branchement se fait à angle droit*, l'intestin grêle étant à peu près *horizontal*, tandis que le gros intestin, pour sortir de la fosse iliaque, s'élève *verticalement* dans le flanc droit. Cette disposition, déjà peu favorable à la circulation des matières, est encore aggravée par la présence du *cæcum*, cul-de-sac placé à l'extrémité inférieure du gros intestin, bas-fond dans lequel ces matières accumulées par la poussée de l'intestin grêle, ont la plus grande difficulté à retrouver leur route, c'est-à-dire le trajet vertical qui doit les conduire à l'extrémité du tube digestif.

Remarquons maintenant que c'est précisément dans ce carrefour dangereux, au fond même du cul-de-sac cœcal, que s'implante le trop fameux appendice iléo-cœcal. Gros comme une plume d'oie, long de 0m,10, ce tube fermé comme un doigt de gant semble placé tout exprès — par une bizarrerie de la nature — pour subir l'obstruction imminente et l'inflammation consécutive.

Il est donc clair que cette inflammation s'est maintes fois produite chez nos ancêtre et qu'elle ne constitue pas une morbidité nouvelle. Toutefois, on peut se demander quel est celui des deux organes qu'il faut incriminer. Est-ce le cœcum ou l'appendice? Le péril vient-il de l'inflammation de celui-ci ou de celui-là, de l'*appendicite* ou de la *typhlite*?

Bien des personnes se rappellent avoir plus ou moins souffert de douleurs dans la partie droite du bas-ventre. Elles avaient un malaise général, des maux de tête, de la fièvre et de la courbature. Le médecin leur a dit alors qu'elles souffraient d'une typhlite et, si le mal s'aggravait, qu'elles étaient atteintes de *péritonite*.

Aujourd'hui, le même mal, avec les mêmes symptômes et la même évolution, porte le nom d'*appendicite*.

L'idée de faire peser toute la responsabilité sur l'appendice n'est pas nouvelle. Au début du siècle dernier, JADELOT, MÉTIVIER, puis GRISOLLE et FORGET avaient professé la théorie du mal d'appendice. Beaucoup de médecins pourtant se mirent à incriminer le cœcum, et leur opinion finit par prévaloir. On admit que l'inflammation cœcale, souvent inoffensive, pouvait finir par prendre un caractère grave, engendrant tantôt une perforation du péritoine voisin (*péritonite*), tantôt un abcès de la fosse iliaque.

Mais voici que, depuis quelques années, à la suite de Reginald Fitz et de l'école américaine, on revient à l'ancienne théorie. Les chirurgiens, en intervenant au cours de l'affection, ont en effet trouvé un cœcum normal et un appendice enflammé. Les anatomistes, à leur tour, ont prétendu qu'il est matérielle-

ment impossible que l'inflammation du cœcum se communique directement au tissu de la fosse iliaque. Bref, on a abandonné le cœcum pour s'occuper de nouveau de l'appendice... Faut-il maintenant s'attendre à quelque nouvelle variation de l'opinion médicale? C'est probable; mais cette discussion manque un peu d'intérêt. Cœcum ou appendice, appendice ou cœcum? avouez qu'il importe peu de le savoir; d'ailleurs, étroitement unis par l'anatomie, les deux organes sont forcément solidaires dans le mal. La lésion de l'un entraîne évidemment la lésion de l'autre. Si cependant il existe un ordre et une hiérarchie, il est vraisemblable que le mal commence par le cœcum, siège de la stagnation, pour se poursuivre par l'appendice, siège de l'obstruction, et s'étendre au péritoine, théâtre de l'inflammation consécutive.

En somme, le débat entre la typhlite et l'appendicite ne paraît pas absolument tranché. Il ne le sera pas, en tout cas, par cet argument un peu trop intéressé, à savoir que, le cœcum n'étant pas opérable, il est heureux que l'*appendice* soit accessible à l'opérateur!...

III

Quel est le rôle de l'appendice cœcal? Il serait peut-être utile de le savoir avant de se prononcer sur l'importance de sa lésion et sur l'opportunité de son opération.

Il y a longtemps que BAUHIN a appelé l'attention des anatomistes sur la conformation exacte de la région iléo-cœcale. C'est lui qui a décrit cette *soupage* placée entre les deux intestins et dont le jeu s'oppose au reflux des matières, la valvule de Bauhin encore appelée, en un style imagé, *barrière des apothicaires*.

A leur tour, les zoologistes ont étudié cette région chez les divers animaux. Ils ont cherché et découvert le cœcum et l'appendice chez la plupart des animaux à sang chaud. En général, au lieu de deux parties distinctes, l'une courte et large, l'autre étroite et allongée, l'appendice des animaux présente un organe

d'une seule venue, en forme de cylindre analogue à l'intestin et simplement appelé cœcum. Chez les oiseaux, l'organe est *double*; chaque moitié est aussi grande que l'intestin tout entier. Parmi les mammifères, à part une seule espèce, le *Dasype*, l'organe est unique et *impair*. Les singes anthropoïdes (chimpanzé; gorille, etc.), ont cœcum et appendice comme l'homme. Chez les herbivores, le cœcum est énorme et les aliments y séjournent pour achever leur transformation. Les chauves-souris, les insectivores, les fauves et la plupart des carnassiers sont dépourvus de cœcum. Enfin, chez les rongeurs, l'organe est énorme et plus volumineux que l'estomac.

Les anatomistes ont été frappés de la structure glandulaire du tissu de l'appendice. Cet organe n'est donc pas fait pour recevoir les aliments ni pour en absorber les produits solubles. Au contraire, il verse dans le gros intestin un liquide qui contribue évidemment pour une part à la chimie digestive.

L'appendice n'est donc pas l'organe inutile dont le chirurgien rêve de débarrasser l'humanité, et nous pouvons encore éloigner pour longtemps ce cauchemar de voir nos chers bébés soumis au bistouri pour cause de *résection* de leur minuscule appendice! . . .

Au surplus, n'est-elle pas ridicule et presque insupportable cette prétention de *corriger un oubli de la nature*? — En quoi d'ailleurs la nature mérite-t-elle un reproche? — On prétend bien, il est vrai, que l'appendice est un organe *herbivore* et l'on s'étonne de le rencontrer dans l'anatomie de l'homme *omnivore*. Mais on oublie que, de fait, l'homme n'est pas plus omnivore que carnivore ou herbivore. Sa dentition, sa structure digestive, sont *exactement celles* du *frugigranivore*. Or, jamais, entendez bien, jamais on n'a vu le singe manger la chair animale. . . et pourtant, il est, comme le carnassier, dépourvu d'appendice. — Quant aux anthropoïdes qui, eux aussi, s'abstiennent complètement de chair, ils sont pourvus du même appareil cœcal que l'homme. Qui donc s'est encore trompé ici, la nature, l'animal ou l'homme? . . .

N'est-il pas plus raisonnable de penser que la présence ou l'absence d'appendice ne permet aucune conclusion relativement au type alimentaire d'un animal? Nous tiendrons donc pour puérole fantaisie cette théorie *transformiste* très classique qui veut que l'appendice soit un reste d'organisation végétarienne primitive et qui enseigne que ce dernier vestige ancestral a été illogiquement et imprudemment conservé par la nature à l'homme moderne heureusement devenu carnivore grâce aux progrès de la civilisation! . . .

Nous refuserons, en un mot, au chirurgien, le droit de corriger une erreur anatomique, en nous gardant de faire opérer, sans raison majeure, un organe physiologique évidemment utile.

IV

La région iléo-cœcale — appendice ou cœcum — peut devenir le siège d'une inflammation dont les conséquences sont toujours inquiétantes, dont l'issue est souvent fatale. La question de savoir d'où provient cette inflammation a donné naissance, elle aussi, à de nombreuses polémiques; elle a surtout mis en valeur l'extraordinaire fécondité d'imagination du monde et des médecins. Que n'a-t-on pas dit à ce sujet! . . . Les journaux, les bavardages mondains, les *on-dit* impersonnels et mystérieux ne nous ont-ils pas trop longtemps obsédés de leur fantaisie!

On a incriminé les huîtres; non pas, remarquez-le bien, en raison de l'action *échauffante* qu'elles possèdent en commun avec les autres mollusques, avec les crustacés et les poissons, mais à cause de leur coquille dont les éclats parfois avalés avec l'animal vivant ont pu *faire corps étranger* et déterminer l'obstruction appendiculaire. . . Qui ne se rappelle aussi le succès qu'a eu l'hypothèse assez *drôle* de l'appendicite par la tôle émaillée de nos casseroles? On sait que, soumise à de brusques variations de température, la tôle émaillée se fendille à cause de l'inégale dilatation du métal et de sa *couverte*. Les silicates

qui forment ces débris ne sont attaquables par aucun agent chimique ou digestif; on a donc supposé qu'ils devaient *fatalement* s'arrêter dans le cœcum, forcer l'orifice appendiculaire et déterminer l'inflammation. Justement les deux vogues — celle de l'appendicite et celle de la tôle émaillée — se sont développées simultanément; celle-ci a donc engendré celle-là!... Le grand public et l'opinion médicale, trouvant à cet argument la force d'une démonstration mathématique, lui ont longtemps donné une entière adhésion...

Quant aux noyaux de cerises et de pruneaux, pépins de raisin, haricots et lentilles, ce sont eux que l'opinion populaire a le plus vivement attaqués.

Il y a quelques années, un de mes bons élèves mourait d'appendicite (on disait encore à cette époque péritonite). Peu après, son frère vint me trouver à l'issue d'un cours sur les régimes alimentaires et me dit: " Il existe donc encore des personnes qui gardent la déplorable habitude de manger des haricots? Et vous-même, Monsieur, d'après votre enseignement d'hygiène, ne laissez-vous pas chacun libre de consommer ce mets qui, cent fois, en un seul repas, nous expose à la mort!..." Intrigué de cette boutade, j'appris alors qu'en opérant son frère, le chirurgien avait trouvé un haricot dans l'appendice! Vous avouerez-vous que j'ai vainement essayé de défendre l'inoffensive légumineuse? Tout entier à son idée, il me quitta sur ces mots: " C'est folie de manger des haricots; jamais je n'en absorberai; d'ailleurs, dans ma famille, nous avons tous pris la même décision..."

Beaucoup de mes lecteurs sans doute sont victimes de la même erreur et peut-être — quelques-uns du moins — du même serment. Je paraîtrai donc bien téméraire de résister au flot de l'opinion. M'est-il permis cependant de faire observer que haricots et légumineuses qui se consomment depuis si longtemps n'ont, en tout cas, jamais causé le nombre extraordinaire de décès d'appendicite qu'enregistrent nos statistiques modernes. D'ailleurs, personne n'osera, je suppose, soutenir cette thèse

que la consommation des haricots a subi de nos jours une marche accélérée qui explique le développement effrayant de l'appendicite. On en rirait, n'est-ce pas ?

N'incriminez pas non plus trop vite le noyau de cerise.

Vous savez que chez le paysan on ne se donne pas souvent la peine, en mangeant le fruit à l'arbre, d'en séparer la chair savoureuse. Eh bien ! c'est précisément à la campagne, où les intestins sont fréquemment surchargés de noyaux, que l'appendicite est rare, et tout le monde sait que la maladie exerce tout particulièrement ses ravages parmi les populations urbaines.

Mais, de toutes les hypothèses qui circulent dans le monde médical au sujet de l'appendicite, voici bien la plus inattendue. Admettons pour un moment l'arrêt dans le cœcum du fameux haricot, du noyau de cerise, du débris d'émail. Il n'y a encore rien de fait, car il faut que le corps étranger entre dans l'appendice lui-même. Mais, il *suffit*, paraît-il, *d'un effort, d'une forte pression, d'un jeu violent, d'un exercice de gymnastique d'une marche prolongée, d'une séance de danse, etc...* et voilà l'éclat d'émail, le noyau de cerise, le haricot dans l'appendice. Le mal est accompli !... Certes, c'est bien imaginé. Mais vous êtes avertis, Messieurs les sportifs qui cultivez le cycle et la course, vous aussi, disciples de *Sandow* et de ses méthodes d'extension à la mode, mondains amateurs de danse, gymnasiarques et acrobates, athlètes, chasseurs, soldats alpinistes. Entendez bien ! vous êtes tous des candidats à l'appendicite. Et vous, Athéniens des jeux olympiques, merveilleux modèles des *Phidias* et des *Praxitèle*, vous étiez donc voués aussi au terrible mal ! Quant à toi, *Hippocrate*, père de la médecine, tu n'as pas su prévenir tes fils, tes disciples et, par eux, l'humanité tout entière, des dangers auxquels elle s'expose. Il fallait lui apprendre qu'elle se trompe lorsque, confiante dans les bienfaits de l'exercice, elle croit y trouver, avec l'épanouissement harmonieux des formes, le précieux talisman de la force et de la santé !...

Le bon sens proteste évidemment contre les théories qui contiennent de si ridicules conclusions. Que l'on ne se trompe pas

cependant sur la portée de ma critique. Je ne rejette pas systématiquement l'influence possible de la pression. Mais je refuse et attaque avec énergie une affirmation propre à égarer l'esprit public en lui donnant maladroitement une antipathie injustifiée envers l'exercice.

Il convient, pour en finir avec cette question du corps étranger et de l'obstruction, de noter que, dans bien des cas, le corps étranger rencontré dans l'appendice n'est qu'une simple concrétion de matière fécale durcie dans le cœcum et entrée, sous une influence quelconque, dans le cul-de-sac appendiculaire. Plus sage que beaucoup d'autres, le professeur DIEULAFOY enseigne qu'il s'agit souvent de véritables calculs produits *sur place* et grossis de jour en jour par couches successives, comme ceux des reins et du foie. Des concrétions analogues se rencontrent d'ailleurs dans les diverses parties de l'intestin où elles ne sont pas dépourvues de danger.

V

Je n'aurais pas entièrement examiné cette question des causes, si j'oubliais de mentionner la part très grande que l'on a donnée à l'inévitable microbe.

Je ne veux pas trop médire de la microbiologie. J'ai pourtant le droit de faire remarquer qu'elle est parfois encombrante. N'avez-vous pas remarqué que le microbe est devenu la *chose* de tout le monde, comme s'il était en quelque sorte *tombé dans le domaine public*? Cela prouve-t-il qu'on le connaisse? Certes non, car s'il s'agit de dire ce qu'il est, d'où il vient, où il va, personne ne le sait au juste, du moins parmi les gens du monde qui en parlent tant. — Le microbe plaît même davantage par ce mystère. L'imagination est plus à l'aise, plus libre de lui attribuer les mille choses inexplicables de la maladie et même de la vie normale. Grâce à lui, on peut même se donner des airs de savant sur ce qu'on ignore. Est-il bien utile, dira-t-on, d'étudier les structures anatomiques, les propriétés chimiques, les

fonctionnements physiologiques du corps humain? N'est-il pas suffisant de regarder cet organisme comme un vase inerte où agissent, vivent et se disputent... des microbes!... Vous êtes malade? Rien de plus simple à comprendre: vous avez attrapé le *microbe de la maladie*. — Vous vous portez bien? Tant mieux; c'est que vous n'avez pas de *méchants microbes*; et si vous digérez bien, c'est que vous êtes suffisamment pourvu d'un *bienfaisant microbe* qui vous apporte la précieuse contribution de son pouvoir digestif!...

Bientôt, je le crois, cette hantise en arrivera à faire croire que chaque fonction normale, comme chaque trouble de l'organisme, a pour facteur essentiel un *microbe spécifique*.

Ce n'est pas tout. On parle beaucoup aussi du *terrain favorable* où *s'exalte la virulence des microbes*. Il faut bien, en effet, être prêt à répondre à ces indiscrets qui demandent pourquoi les microbes réputés les plus dangereux peuvent habituellement régner dans un organisme sans lui faire de mal. C'est le terrain qui n'est pas favorable à la virulence, car il faut un certain degré de *morbidité* dans ce terrain pour donner au microbe sa *malfaisance*. Cette théorie bizarre a suggéré au professeur Béchamp la réflexion suivante: " On nous enseigne que c'est le microbe qui rend malade; mais, pour éviter l'objection évidente du même microbe inoffensif, on nous enseigne aussi que c'est seulement *en terrain morbide que le microbe devient lui-même morbifère; de sorte qu'il faut être malade pour que le microbe vous fasse malade!*" Conclusion paradoxale et pour le moins équivoque, où la raison se perd en efforts stériles, et qui conduit à se demander s'il fallait créer la microbiologie pour comprendre les vraies causes morbides.

Je n'insiste pas, de peur de blesser les *croyances* de mes lecteurs. Car, par un privilège unique dans les sciences, la microbiologie est une sorte de religion dont on parle, non pas posément et sagement, mais avec *exaltation*, en disant: j'y crois, *credo*. — Croyez donc à l'omnipotence pathologique et même physiologique du microbe. Croyez que ce débris informe et po-

lymorphe, dont certaines variétés se confondent avec les éléments de vie, est un *parasite*. Croyez qu'il suffit pour être guéri de détruire un microbe, comme on fait pour les vrais parasites ailés ou sauteurs qui exaspèrent parfois notre chatouilleux épiderme. Croyez tout cela, et réjouissez-vous maintenant d'apprendre que l'on a *découvert* des microbes de l'appendicite!... Mais, apprenez aussi que, *selon la théorie de la cavité close de Dieulafoy*, ces microbes, habituellement inoffensifs, ne deviennent malfaisants que par l'exaspération où les met l'emprisonnement dans l'appendice. — ROGER et JOSUÉ, en enfermant des microbes dans des cavités appendiculaires ligaturées, ont réalisé de véritables infections. Il est vrai que, pour interpréter ce fait, il suffirait, d'après la théorie de M. TALAMON, d'imaginer que le mal vient tout simplement *de la ligature*, ou en général, du bouchon étranger qui, troublant la circulation et la vie de cette région, désorganise et mortifie le tissu de l'appendice. Cette explication serait sans doute plus vraisemblable que la vengeance quelque *peu dramatique* du microbe furieux.

Malgré tout, la médecine n'a pas hésité à dénoncer les microbes comme facteurs essentiels de l'infection appendiculaire. En tête, elle cite le fameux *coli-bacille* dont aucun intestin n'est exempt; puis le *streptocoque*, le *staphylocoque* et le *pneumocoque*.

En tout cas, par ces causes ou par d'autres, lorsque l'infection se développe, il y a de la fièvre avec très haute température du corps, petitesse et fréquence du pouls, sécheresse de la langue, vomissements alimentaires et bilieux, abattement, facies grippé, etc., etc... Si le coma se développe, c'est que le pus baigne l'organe, devient fétide, et s'étend avec tendance à la gangrène; alors l'issue fatale est proche. Mais, au début, avant l'entrée en scène de ces symptômes lugubres, le premier signal du mal s'est manifesté par une douleur exactement limitée au flanc droit. Puis la douleur apparaît dans la fosse iliaque droite à l'endroit précis de l'appendice. Elle s'irradie ensuite vers les régions voisines et la jambe elle-même parfois s'engourdit. Fort heureusement, dans un grand nombre de cas, les choses en res-

tent là; les symptômes s'amendent et le malade se trouve rapidement guéri, comme à la suite d'une grippe légère... Mais la récurrence est fréquente et nombreux sont les malades qu'une appendicite chronique d'abord légère finit par emporter.

VI

Comment faut-il traiter l'appendicite? Doit-on ou ne doit-on pas l'opérer? C'est l'importante question qui partage les médecins et les chirurgiens, l'embarrassante et angoissante énigme qui chaque jour se pose devant la conscience du malade.

Naturellement le chirurgien, appelé pour les cas graves et le plus désespérés, a tendance à croire que l'affection, *toujours* dangereuse, exige *toujours* son ministère.

Consulté maintes fois pour de légères atteintes, le médecin regarde, au contraire, volontiers la maladie comme bénigne et presque spontanément guérissable. — Les statistiques ne permettent guère mieux de trancher le différend. Le même malade, plusieurs fois touché d'une appendicite de plus en plus grave qui finit par l'emporter, est compté *une fois* dans les décès, *et cinq ou six fois*, par exemple, dans les guérisons. Il y a donc pour le moins équivoque.

D'autre part, d'après une statistique du Dr CHAUVEL relative à l'armée et portant sur 181 cas d'appendicite, la mortalité s'est élevée à 32 pour 100 chez les malades opérés, à 30 pour 100 chez les non-opérés. Ce n'est pas encore ce résultat qui terminera la discussion.

Naturellement les éclectiques ont cherché à concilier les deux partis. Cela dépend, disent-ils, de la marche du mal et de la nature du pronostic. Suivant qu'on déterminera la présence ou l'absence de la suppuration, que cette suppuration sera circonscrite et transformée en abcès, ou que l'inflammation s'étendra brusquement, la formule du traitement changera du tout au tout.

En effet, si la suppuration n'a pas lieu, la guérison spontanée

sera presque certaine. — Si la suppuration circonscrite fait abcès, la guérison spontanée ne sera plus assurée, car l'abcès peut s'ouvrir dans le péritoine; toutefois, elle aura des chances de se faire par ouverture de la collection purulente à la peau ou à l'intestin, ou encore par résorption ou enkystement. — Si la maladie doit se généraliser, mais lentement, c'est le cas où l'opération faite à temps peut sauver le malade. Mais l'intervention chirurgicale elle-même deviendrait illusoire si la généralisation avait lieu d'emblée.

Tout cela est clair et, en principe, je n'y fais aucune objection. Mais, je vous le demande, quel usage pratique pourra-t-on faire en clinique de cette classification des cas? Comment sur ce tableau schématique osera-t-on affirmer, pour chaque malade particulier, si le chirurgien doit prendre la place du médecin? Il faudrait, pour cela, connaître *a priori* la nature et la gravité de la crise débutante, et c'est précisément ce qu'on ne sait pas faire.

Conclura-t-on donc, comme cela se fait maintenant pour les maux de gorge, que, dans la crainte du plus grand mal, il faut dès le début traiter toute appendicite comme si elle devait conduire à la forme grave où le chirurgien peut intervenir utilement?

Mais ce serait trop souvent s'exposer sans raison à une opération douloureuse et toujours plus ou moins dangereuse. Nous ne devons pas oublier que l'organisme n'est pas créé pour le fer de l'opérateur et que chacun de nous a le droit pour le moins, avant de se livrer au bistouri, de savoir qu'il était impossible ou déraisonnable de s'y soustraire!

Le médecin d'ailleurs prétend posséder des moyens de soulager le mal. Il recommande le repos, la diète absolue, l'emploi des vessies de glace sur la fosse iliaque. — A mon avis, il y a mieux encore. L'étude approfondie du mécanisme des réfrigérations me permet de recommander dès le début de la crise, au lieu de vessies de glace, les compresses froides vinaigrées placées sur le ventre tout entier et renouvelées de demi-heure en

demi-heure; chaque jour, en outre, dans les crises violentes, le malade doit recevoir pendant une heure, matin et soir, une chemise mouillée froide, avec enveloppement dans une couverture de laine. On obtiendra ainsi un effet révulsif et éliminateur bien supérieur à celui qui résulte de l'emploi local de la glace.

Au total, l'impossibilité de reconnaître au début la gravité d'une crise, l'incertitude du bien fondé de l'opération, la réelle efficacité d'un traitement médical énergique, tout cela tend à faire rejeter l'opportunité de cette intervention chirurgicale systématique qu'on cherche à nous imposer.

Reste à savoir si, la crise passée, et pour éviter le retour d'accès plus graves, il y a lieu, pendant cette phase de repos, de recourir au chirurgien pour opérer l'appendice. On vous le conseillera sûrement. Que dis-je? On vous l'a déjà conseillé et vous allez peut-être céder à des sollicitations pressantes. Eh bien! lisez attentivement le dernier chapitre; il vous décidera, j'en suis sûr, à donner une réponse négative.

VII

Nous avons entendu l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie. A la médecine et à la chirurgie nous avons demandé leurs lumières. Elles n'ont guère réussi à éclairer le mystère dont s'enveloppe l'appendicite ni à écarter les incertitudes de son traitement.

Ne nous décourageons pas cependant, car l'hygiène n'a pas encore été consultée. C'est à elle que doit en cette matière, comme en beaucoup d'autres, rester le dernier mot. Vous allez voir d'ailleurs comme son enseignement clair est bien fait pour *consoler* ceux qu'opouvante à juste titre la marche accélérée du fléau.

Mais, entendons-nous bien. L'hygiène, la véritable hygiène, n'est pas, comme on le croit habituellement, l'art de désinfecter, stériliser, aseptiser, antiseptiser. Cette manière ultra-simpliste de comprendre l'hygiène la ramènerait à *un pur massacre*

de microbes, et vous soupçonnez, je suppose, que, pour se bien porter, il y a autre chose que cela à faire.

L'hygiène conduit les actes de la vie, et règle les mœurs de façon à équilibrer le mieux possible les fonctions de l'organisme, à épanouir les puissances vitales, à conserver ainsi ou à retrouver l'incomparable trésor de la santé. C'est dans un heureux contact avec le milieu extérieur, dans un usage convenable de matière et d'énergie cosmique, c'est, en un mot, dans un harmonieux échange, ou, comme nous disons en physiologie, dans un *métabolisme* bien équilibré, que se trouve le secret de toute hygiène rationnelle et féconde (1). Cette harmonieuse nutrition est presque impossible avec les routines et les passions de l'humanité. L'estomac et l'intestin, victimes des tyrannies de la mode, ou des préjugés mondains, reçoivent les matières les moins appropriées à leur nature et à leur activité. Les menus modernes ne prodiguent-ils pas crustacés, mollusques, poissons, volailles, viandes rouges et gibiers, vins généreux, cafés et liqueurs, comme s'ils s'ingéniaient à choisir les matières échauffantes qui engendrent le plus sûrement l'inflammation gastro-intestinale. La constipation opiniâtre se révèle, élargissant progressivement le cœcum. Sous cette pression, l'orifice appendiculaire devient *béant*, prêt à recevoir le corps étranger ou le fragment desséché de matière fécale qui avec l'inflammation achèvera l'œuvre de désorganisation de la région délicate.

Ces conséquences presque fatales d'une alimentation échauffante et surexcitante ont été magistralement exposées par le Dr Lucas CHAMPIONNIÈRE, dans une communication faite à l'Académie de Médecine de Paris, le 19 février dernier. Écoutez le savant chirurgien chef de l'hôpital Saint-Louis :

(1) Accessoirement peut-être vous pourrez faire rentrer dans ce programme les choses qui concernent le trop redouté et trop énigmatique microbe. Si toutefois les règles de l'hygiène physiologique générale sont bien observées, le reste viendra si bien par surcroît qu'on ne pensera pour ainsi dire plus au microbe ni à l'antisepsie.

“ Lors des infections intestinales et surtout sous *l'influence des encombrements intestinaux*, la propagation de l'infection peut se faire à l'appendice et là elle devient l'origine de tous les méfaits aigus dont on vous a signalé l'extrême violence. . . ”

“ Il est certain que, dans les villes dans lesquelles nous observons cette extraordinaire multiplication de l'appendicite, l'alimentation s'est prodigieusement transformée. — La nourriture animale est devenue le fond de l'alimentation. Le maigre et le jeûne ont disparu à peu près de nos coutumes. La consommation de la viande prend des proportions extraordinaires. . . — Il est bien remarquable que la fréquence de l'appendicite est plus grande encore dans les pays où l'alimentation par la viande est plus répandue encore que chez nous, en Angleterre, en Amérique. Dans les grandes villes des États-Unis, l'appendicite est si répandue qu'un des observateurs les plus éminents, KEEN, de Philadelphie, estime que le tiers de la population en est atteint. . . ”

“ J'ai vu un bon nombre d'appendicites chez de jeunes sujets qui avaient été élevés avec de la nourriture animale à une époque à laquelle l'alimentation doit être encore exclusivement lactée. . . ”

Allant plus loin que son illustre confrère, le Dr Albert ROBIN blâme non seulement l'usage de la chair animale, mais l'excès de l'alimentation azotée par les œufs ou les légumineuses (haricots, lentilles). . . “ Parmi les causes prédisposantes, dit-il, il en est une qui figure à l'origine d'un nombre considérable d'appendicites, c'est la dyspepsie hypersthénique ou hyperchlorhydrie, dans laquelle les malades consomment *généralement une grande quantité d'aliments azotés*, et qui s'accompagne, dans la plupart des cas, de la stase des matières *fécales anormales*, siège de fermentations à produits irritants.”

La presse elle-même s'est émue de ces déclarations. Un rédacteur du *Journal* est allé interviewer le Dr Lucas Championnière qui, dans la forme plus vivante de la causerie, a encore accentué son opinion. — Sans oser se déclarer nettement pour

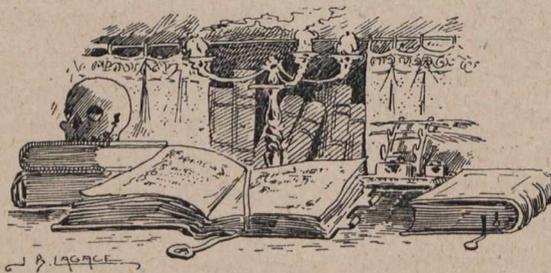
le végétarisme, l'illustre praticien se prononce contre l'usage habituel de la chair. Il insiste beaucoup sur ce fait que, depuis quarante ans, l'alimentation carnée s'est répandue à un degré extraordinaire, et que cet excès n'a plus aucun correctif dans les pratiques religieuses qui ne sont plus suivies. Et il conclut par cette importante réflexion : *“ L'alimentation carnée ne crée pas les sources de puissance et de vigueur qu'on lui attribue, et voici que nous la prenons sur le fait d'une infection intestinale qui nous menace gravement par l'appendicite! . . . ”*

Tout commentaire affaiblirait la portée de cette parole autorisée et presque officielle. Seule, elle a placé la question de l'appendicite sur son vrai terrain.

Mais à vous tous qui souffrez gravement de l'intestin et qui redoutez les coups de la terrible maladie, je dis encore en terminant :

Vous avez la solution du problème qui vous inquiétait. Il ne tient donc qu'à vous maintenant d'échapper à l'appendicite. Prenez la résolution d'abandonner l'usage *habituel* de la chair et des matières animales, et surtout, quand cette résolution sera prise, **TENEZ-LA FERMEMENT!** . . .

J. Lefevre.





DESILLUSION

Avec trente-deux gravures, par M. MAS.

(Suite)

IV

Quelque temps se passa, laissant Alexis absolument sous le charme du rêve qui le hantait. Il menait en apparence sa vie ordinaire, se rendant exactement à son bureau et y accomplissant méthodiquement sa monotone besogne; et, en dehors du ministère il appartenait à ses habitudes régulières et quotidiennes, mais une seule pensée occupait les facultés de son esprit, à tel point qu'il marchait, agissait comme un automate, un somnambule dont l'intelligence est absente. Riche! il pouvait être riche! fabuleusement riche, plus que ses espoirs, quelque insensés qu'ils aient été, le lui avaient jamais promis!... A quoi tenait la réalisation de celui-là, qui surpassait tous les autres? A la fidélité d'un homme envers un souvenir. Or, y a-t-il un homme fidèle? Alexis se frottait les mains de joie en constatant l'imperfection de son sexe sous ce rapport, et qu'il n'y a pas d'homme de trente-cinq ans, isolé dans la vie, sans enfants, sans famille proche, avec une nature passionnée comme celle du comte de Cramans, qui, surtout, ayant pris l'accoutumance de l'amour et du charme d'une épouse, puisse résister à certaines séductions féminines.

Mais ces séductions, que quelquefois le hasard ne vienne pas les placer sur la route du comte, il s'agissait de les y faire surgir, et c'était à Alexis qu'appartenait ce soin. Déjà, mille fois peut-être, il avait évoqué l'image de toutes les jeunes filles, de toutes les jeunes veuves qu'il connaissait, cherchant, parmi elles, celle qui aurait réuni assez de grâce, d'esprit et de beauté pour subjuguier M. de Cramans au point de lui faire oublier, sinon renier, le passé, et de le conduire à l'autel, mais il n'en trouvait pas.

Celle-ci eût bien eu les attraits nécessaires pour remuer un cœur d'homme, mais l'intelligence n'habitait point sa jolie tête. Celle-là, qui avait beaucoup d'esprit, n'avait pas de beauté. Cette autre, enfin, qui avait autant d'esprit que de beauté, n'avait point de cœur, point de sensibilité, point de tendresse, et cela perçait assez clairement le masque souriant, pour que (Alexis le devinait) son cousin, nature affectueuse au premier chef sous son apparente froideur, en fût repoussé à jamais. Car, pour choisir la séductrice au pouvoir de laquelle il devait succomber, Alexis ne devait point, il s'en rendait compte, consulter ses préférences et ses goûts personnels, mais ceux du comte, ce qui était d'autant plus difficile qu'il ne les connaissait qu'imparfaitement. Comment devait être celle qui pourrait le charmer? Blonde, brune, grande, petite, mince, replète? Ces questions se posaient pour le physique; et au moral la fallait-il douce ou résolue, joyeuse ou mélancolique, tendre ou passionnée, hardie ou timide, réservée ou expansive?... Quelle perplexité!

Pour pénétrer les tendances intimes de M. de Cramans, Alexis n'avait qu'une notion sûre: le souvenir de sa femme, de cette Elisabeth qui, du premier coup d'œil, naguère, l'avait conquis, et qu'il avait adorée. Or, Elisabeth était une grande femme blonde, très fraîche, très blanche, très svelte, infiniment affectueuse, bonne, simple, avec une nature joyeuse, sincère, ouverte qui laissait lire au fond de son âme de cristal.

Fallait-il que la femme qui devait la remplacer lui fût sem-

blable, ou la loi des contrastes était-elle plus puissante que l'enchantement des souvenirs, et la fallait-il tout autre ?

Alexis se le demandait sans cesse. Lui, peu curieux des femmes en général, tout entier qu'il était à ses ambitions secrètes et démesurées, était désormais intéressé par toutes. Il les recherchait, s'approchait d'elles, tentait de pénétrer dans leur intimité. Il cultivait surtout les jeunes filles, les très jeunes veuves, ce qui, dans ses relations, faisait dire :

— M. d'Érizel cherche à se marier.

Et l'on s'étonnait qu'il fût occupé tantôt de celle-ci, tantôt de celle-là, sans prendre autrement garde, — lui qu'on savait ambitieux, — à la fortune, ni à la position sociale. C'est que, pour le mariage qu'il avait en vue, ces questions étaient secondaires. Il se demandait même souvent si une jeune fille sans dot, ou d'une situation de famille modeste, n'eût pas été plus apte au rôle qu'il désirait lui faire jouer, sans l'en prévenir. Car celles-là, lorsqu'elles désirent se marier, sont, pour plaire aux hommes, plus ingénieuses et plus adroites. Une jeune personne qui n'aurait qu'à choisir ne se mettrait peut-être pas en peine de consoler ce veuf inconsolable, à moins d'un coup de foudre, assez improbable à première vue.

Non que le comte ne fût très capable d'inspirer une passion soudaine, mais son deuil le privait d'une partie de ses moyens et, en premier lieu, du désir de plaire, qui est le plus puissant parce qu'il met en jeu tous les autres. N'ayant donc guère à compter sur la chance d'un amour subit, que M. de Cramans inspirerait sans le chercher, ni le vouloir, il valait mieux une jeune fille désirant se marier. Mais, d'un autre côté, Césaire était si fin, si perspicace ! S'il sentait qu'on tentait de le conquérir, c'était une raison pour qu'il se dérobât aussitôt. Pour remporter cette difficile victoire, il eût fallu presque l'impossible : une femme assez bien douée pour le charmer et qui, une fois son attention attirée sur lui, ressentirait à son endroit assez de sympathie, sinon tout de suite assez d'amour, pour jouer, avec une entière bonne foi, le jeu qui devait l'amener à sa merci.

Et dominé par ces préoccupations, Alexis passait en revue le bataillon, toujours nombreux, des filles sans dot et à marier, sans y trouver la perle rare qu'il désirait, mais en éveillant, de ci, de là, par ses assiduités purement enquêteuses, des espoirs d'un soir, des rêves d'avenir d'une heure, que, le lendemain, il décevait chez l'une pour les inspirer chez l'autre.

Pour cette recherche, Alexis, après quelques semaines de retraite, était retourné dans le monde. Il avait fallu ce motif pour l'y décider. Il se complaisait dans la pensée que, portant le deuil d'une proche parente, il remplissait un devoir d'héritier. Cette constatation matérielle donnait un corps à ses espérances, et les lui faisait, en quelque sorte, toucher du doigt dans une certitude qui le ravissait. Aussi, inconsciemment, les premières fois où il reparut dans les salons dont il était le familier, affecta-t-il des airs mélancoliques tout à fait de circonstance, qui firent se demander autour de lui si quelque secrète affection d'enfance ne l'unissait pas à la cousine qu'il semblait tant regretter.

Cette conjecture, qui courut de bouche en oreille, vint à celles d'Anaïs Thirvenet. Oui, c'était cela, sans doute, il avait aimé Mme la comtesse de Cramans, et cela lui tenait le cœur fermé, mais maintenant qu'elle n'était plus? Son apparente tristesse émouvait la pitié tendre de la jeune fille, dont le plus cher désir eût été de l'en consoler. Mais il ne semblait point la voir. Il ne la négligeait pas, pourtant, il s'en savait aimé, et pas un homme n'est indifférent au sentiment qu'il inspire, même lorsqu'il ne le partage nullement. Il entretenait son enfantine passion par quelques lieux communs, quelques tours de valse, quelques compliments, sans se rendre nettement compte de l'odieux de sa conduite.

Un moment même, il l'avait observée de plus près, et cette attention, soutenue un ou deux soirs, avait rempli la jeune fille d'espérance et d'amour. C'était une ingénue, dans la force du terme, et la jeunesse rendait agréable sa fraîcheur de brune au teint de blonde. Aurait-elle plu au comte? La certitude de la

négative éloigna bientôt d'elle Alexis, la laissant plus naïvement éprise et quand même aveuglément confiante en l'avenir.

Ne trouvant pas encore la sirène qu'il cherchait pour séduire son cousin, M. d'Erizel, sans abandonner ses recherches, prit souci d'une autre partie du jeu qu'il voulait jouer. Pour présenter une femme au comte de Cramans, ou pour simplement l'orienter, sans qu'il s'en doutât, vers le but caché d'un mariage, il était nécessaire de rester avec lui, non seulement en bons termes, mais même sur le pied d'une intimité aussi étroite que possible.

Cela non plus n'était pas facile, à distance, avec un caractère aussi fermé que celui de M. de Cramans! Il n'était pas question, pour Alexis, de se rapprocher de lui, il ne pouvait le faire sans abandonner sa place, son gagne-pain, et quelque foi qu'il ait eue dans la réussite de ses projets, le passé l'invitait à la prudence et la lui faisait conserver. Il ne restait donc à Alexis, pour se rappeler au souvenir de son cousin, que le moyen de la correspondance.

Bien qu'il ne fût point écrivassier, les besoins de la cause l'inspirant, il écrivit au comte Césaire une longue lettre, supérieurement tournée, en laquelle il lui disait que le cher souvenir qui les unissait dans une même pensée d'affection et de regret, ne lui permettait pas de se tenir à l'écart d'un parent éprouvé, qu'il voulait l'assurer de sa constante sympathie et savoir, de lui-même, comment il se trouvait après une catastrophe " que la réflexion hélas! devait, après l'étourdissement du premier coup, lui rendre deux fois douloureuse."

Il y en avait quatre pages sur ce ton affectueux et ému. Avant de les cacheter, Alexis les relut, puis se tâta pour savoir si c'était bien lui qui avait écrit cela, et, heureux d'en convenir, il ajouta à part lui, d'un air enchanté et victorieux, un: " Décidément je deviens très fort," qui confirma la confiance qu'il avait en l'avenir d'abord, puis en lui-même, pour faire tourner cet avenir au gré de ses désirs.

Il était vraiment " très fort," car le comte de Cramans, mal-

gré la perspicacité d'une nature fine, fut complètement dupe de la bonne foi de son épître et des sentiments qu'il y témoignait. Il lui répondit poste pour poste par une lettre un peu moins longue, mais non moins affectueuse.

Très touché du souvenir du seul parent proche qui survécût



Avant de les cacheter, Alexis les relut.

à sa bien-aimée Elisabeth, il le remerciait d'avoir pensé à tout le prix que donnait, à ses témoignages de sympathie, ses liens de sang et d'amitié avec celle qu'il pleurait, car rien de ce qui l'avait touché ne le trouverait jamais indifférent. Il savait donc un gré infini à Alexis de sa démarche, et accueillait avec une reconnaissance attendrie l'expression de son affectueux désir de voir continuer leur intimité, Elisabeth, morte ou vivante, restant

toujours entre eux pour les réunir. Il parlait ensuite de sa douleur en des termes mesurés, dignes, calmes, qui la faisaient deviner profonde, et qui inquiétèrent Alexis. On guérit plus facilement les bruyants désespoirs, à fleur de peau, que ces chagrins muets, cachés au fond de l'être qu'ils dévorent en secret.

Mais le comte terminait sur une phrase qui ramena l'espoir au cœur et le sourire aux lèvres de M. d'Érizel. Parlant de ses projets, il disait :

“ Je ne retournerai point à Paris cet hiver, je ne saurais m'éloigner de la chère tombe — tout ce qui me reste, avec le souvenir, du bonheur perdu. — Je ne puis donc répondre à votre amical “ au revoir ” par un terme réciproque, à moins que vous ne vous décidiez, vous, à venir jusqu'à Mirebois. Je n'ose vous y encourager, car la perspective n'aurait rien d'engageant pour vous, mais je tiens à vous dire que, dans le présent et l'avenir, comme dans le passé, la même cordiale amitié vous y recevra toujours.”

A ces derniers mots, Alexis exulta, car une pensée venait de lui traverser l'esprit. Au commencement de l'année, il avait deux jours de congé, il irait les passer à Mirebois.

La veille du premier jour de l'an, donc, sitôt le bureau fermé, il se mit en route, et quand il arriva à Mirebois, la soirée était déjà très avancée.

Malgré cela, le comte l'attendait, il le trouva dans le vestibule. Rendu muet par une émotion violente en revoyant le parent, l'ami d'enfance de sa chère femme, M. de Cramans tendit la main à son visiteur nocturne et l'introduisit dans le petit salon tendu de mousseline à fleurs, que sa femme habitait ordinairement. Tout y était resté dans l'ordre accoutumé. A droite de la cheminée, près du grand fauteuil où la comtesse s'asseyait habituellement, la petite table avait, comme naguère, le roman commencé dans la couverture de peau blanche peinte de fleurs de printemps, et le coupe-papier d'ivoire en ouvrait les pages. La bonbonnière de vieux Sèvres était à côté, et la petite jardinière d'argent vieilli, où poussaient de minuscules fougères, de délicats saxifrages.

A droite du fauteuil, à l'encoignure de la cheminée, la corbeille à ouvrage en osier laqué blanc, trouée de rubans roses, où s'entassaient une tapisserie, puis un tricot de laine épaisse, — quelque ouvrage de bienfaisance ; — et, devant le siège confortable, sur le tapis moelleux, le coussin oriental où, souvent, Alexis avait admiré le pied mignon de la comtesse, dans l'écrin de son soulier de satin.

Un peu remué de ce cadre familial, auquel manquait l'image charmante qui l'animait, Alexis s'avança vers un grand feu clair, rendu précieux par cette nuit d'hiver.

— Asseyez-vous, lui dit le comte, lui désignant le fauteuil à gauche de l'âtre.

Et il prit lui-même un escabeau.

— J'ai votre place, fit le jeune homme en s'excusant.

— Laissez-moi vous l'offrir, répondit le comte, au lieu de celle-ci, fit-il lui désignant la vaste bergère de soie ancienne, qui est et restera éternellement vide!...

Puis il ne parla plus.

Un peu embarrassé, Alexis reprit.

— Comment vous trouvez-vous, mon cher Césaire, depuis...

— Comme on peut être quand on a le cœur brisé, mon pauvre ami, répondit le comte.

Et il se tut encore.

— J'ai pensé, reprit le jeune homme, que ce premier de l'an vous trouverait bien seul, bien triste, c'est pourquoi j'ai tenu à me rapprocher à cette date.

— Je vous en sais gré, mon ami, votre sympathie m'est chère et votre démarche me touche. Elisabeth vous aimait beaucoup; je ne puis rien vous dire de plus éloquent, pour vous assurer de mes sentiments à votre égard et du point auquel l'amitié, que vous me témoignez, si fidèle, dans mon malheur, m'a trouvé sensible.

— Mon pauvre Césaire, reprit Alexis, elle est très sincère; moi aussi j'étais profondément attaché à ma cousine; il m'est doux de l'aimer encore un peu en vous, et elle m'a toujours montré tant de bonté que c'est pour moi un devoir de reconnaissance autant que de sympathie personnelle de vous entourer un peu et, en souvenir d'elle, d'apporter quelque consolation, quelque apaisement, si faibles qu'ils puissent être, à votre souffrance.

— Je vous en remercie, Alexis, dit le comte très ému, mais se dominant... sur ce terrain, vous le savez, nous nous entendons toujours.

Alexis respecta les larmes que, lui sembla-t-il, le malheureux dévorait sous ses paupières abaissées.

Au bout d'un moment, celui-ci lui dit :

— Je suis un très mauvais maître de maison, mais enfin, j'ai pourtant pensé qu'à cette heure tardive vous deviez avoir besoin de prendre quelque chose. On a dû vous tenir à dîner, à souper, que sais-je? Voulez-vous venir à la salle à manger?

— Merci, interrompit Alexis, j'ai diné au buffet d'Amiens, je n'ai absolument besoin de rien. Mais la soirée est avancée, je vais, si vous me le permettez, prendre congé de vous.

Le comte ne s'y opposant pas, ils se levèrent tous deux. Alexis tourna la tête vers un cartel Louis XV, appendu au mur et qui sonnait minuit.

— Je suis confus, dit-il, d'avoir ainsi retardé l'heure de votre repos et bouleversé toutes vos habitudes.

— Ne parlez point de cela, fit le comte amèrement, le repos, je n'en connais plus guère; quant à mes habitudes, je les eusse volontiers dérangées pour vous, mais je n'en ai plus, je ne dépends plus de rien, ni de personne; rien désormais ne me retient, pas plus que rien ne me pousse, ma vie est sans projets, sans exigences, sans devoirs, sans but!

— Mon pauvre ami! fit Alexis, avec un attendrissement tellement bien simulé qu'il devait y entrer une part de vérité.

Les deux hommes se serrèrent la main, puis se séparèrent, et Alexis, resté seul dans la chambre qui lui avait été préparée, eut l'involontaire frisson d'une impression douloureusement désagréable. Le spectacle de la grande demeure en deuil et de la profonde affliction du comte l'avait, malgré lui, remué et glacé tout à la fois.

— Brr... fit-il à part lui, sans l'intérêt puissant qui m'y amène, du diable si je serais jamais venu en cette galère!

Le lendemain, retrouvant son cousin dans le petit salon à fleurs, la force de l'habitude amena sur ses lèvres la formule d'un souhait. La réflexion l'y retint, mais une brève hésitation lui fit se demander s'il convenait vraiment qu'il restât muet sur

cette circonstance de renouvellement d'année, prétexte à protestations d'affection et de dévouement.

— Mon cher Césaire, commença-t-il, 1890... a été bien cruel.

— Ah! interrompit le comte avec une véritable angoisse, pas de vœux de bonheur à un désespéré!

— Je ne voulais pas vous en faire, dit Alexis, se reprenant, et je sais bien qu'avec 1890, hélas! n'est pas close votre épreuve, la catastrophe qui vous frappe étant de celles qui durent une vie; mais je voulais vous dire que je n'oublie pas votre douleur, et qu'en ce jour qui la ravive, j'y suis particulièrement associé.

— Merci, fit le comte, et à votre tour pardonnez-moi cette amertume dont l'expression m'a échappé, il faut, voyez-vous, être indulgent à ceux qui souffrent: l'indulgence est une des formes de la pitié.

— Si vous en aviez besoin, Césaire, je n'en manquerais pas, répondit Alexis.

Les deux hommes s'assirent: Alexis, respectant scrupuleusement le fauteuil de la morte, ainsi que le comte, la veille, lui en avait délicatement exprimé le désir. Et vraiment, ainsi, sa place restant vide entre eux, dans ce petit appartement où étaient demeurés tous les vestiges de son habituelle présence, il semblait qu'elle n'en était que temporairement absente, qu'on l'y attendait, et, qu'à un moment ou l'autre, on allait l'y voir rentrer, souriante, parée de sa jeunesse, de sa beauté et de son triomphant bonheur.

Ils causèrent; pour le faire, le comte s'imposait un visible effort. Il vivait si seul avec sa douleur, si absorbé par son unique sentiment, que toute manifestation de l'intelligence qui l'en détachait, était pour lui une souffrance. Il ne se déroba pas, pourtant, devant elle. Touché de la visite d'Alexis, — surtout à cause de sa parenté avec Elisabeth, qui le rendait, à ses yeux, encore quelque chose d'elle, — il ne voulait pas décourager son amitié, qu'il croyait désintéressée et sincère. Il se violenta donc un peu pour parler des faits courants de ce monde, des

événements du jour, de la politique. Alexis remarqua avec stupeur que ces choses qui, naguère, le passionnaient, non seulement le laissaient indifférent, mais encore qu'il n'était même pas au courant de celles qui s'étaient passées depuis six semaines. Il en eut l'explication quelques instants plus tard où, s'étant approché de la fenêtre, il vit, sur une table d'encoignure, un amoncellement de journaux, dont les bandes étaient presque toutes intactes. Sa surprise fut telle qu'il n'en put retenir l'expression.

— Quoi ! dit-il, vous ne lisez même plus vos journaux ?

Le comte eut l'attitude d'un enfant pris en faute et, avec un navrant sourire, secoua négativement la tête.

— Césaire ! fit Alexis avec un geste de reproche affectueux.

— Que voulez-vous ! répondit le comte, la curiosité est morte en moi, comme l'intérêt, comme tout autre sentiment.

Et se levant, il se retourna pour cacher ses yeux remplis de larmes.

Sauf ces allusions, M. de Cramans ne parlait point de sa douleur, de ses regrets, ni même de sa femme. Alexis, moins délicat et ne comprenant ni l'exquise pudeur qui le retenait, ni cette crainte qu'il avait de ne pas se dominer devant l'évocation des chers souvenirs, ne s'expliquait pas ce silence. A plusieurs reprises, il avait essayé de prononcer le nom de la comtesse, de rappeler d'elle tel ou tel trait, Césaire avait volontairement laissé tomber la conversation.

Tout le jour de l'an, le comte resta enfermé au château. Il en donna la raison à M. d'Érizel.

— Je ne veux pas, lui dit-il, m'exposer aux vœux aussi nombreux qu'intéressés de tout le village. Mon régisseur est chargé de les recevoir et de les récompenser ; aussi ne me montrai-je pas aujourd'hui ; mais je ne prétends pas vous garder prisonnier, et si un tour de parc vous dit quelque chose, même le fusil sur l'épaule ? . . .

Alexis comprit qu'un peu de solitude ferait autant de bien à son cousin, qu'un peu de détente à lui-même, dont cette at-

mosphère ambiante de deuil dépassait les forces. Il accepta donc de sortir, mais non de chasser.

— J'aurais aussi voulu, dit-il, accomplir à Mirebois un douloureux pèlerinage. Je ne vous en ai pas encore parlé, parce que j'ai pensé que vous y étiez allé ce matin.

— En effet, c'est chaque jour, ma première sortie. Si vous le souhaitez, demain, vous pourrez m'accompagner.

Le lendemain, Alexis suivit le comte au cimetière et pénétra avec lui dans la chapelle funéraire où des fleurs jetées à profusion couvraient les dalles. Au milieu d'elles, le comte s'age-



nouilla. S'il ne professait plus, ayant perdu la foi, la religion de la prière, il avait celle de la tombe. Il couvrit son visage dans ses mains, et Alexis crut qu'il y cachait des larmes.

Au bout de quelques instants, il se releva, très calme, les yeux secs, comme encouragé, plutôt, fortifié, par son court entretien avec l'âme qu'il aimait à travers la mort.

— Pauvre Elisabeth! risqua Alexis, comprenant qu'il fallait dire quelque chose et ne trouvant rien.

— Ce n'est pas elle qu'il faut plaindre! répondit le comte. Et comme il refermait la grille de la chapelle,

— Quelles admirables roses ! fit Alexis, toujours pour parler, montrant celles sous lesquelles disparaissait la pierre sépulcrale.

— Elles sont arrivées hier de Cannes. Je lui en offrais toujours le premier janvier, car elle les aimait beaucoup ; j'ai continué... Mettre des fleurs sur sa tombe, donner du pain à ses pauvres, ce sont là, je puis le dire, mes deux seules occupations.

Au milieu de l'après-midi, Alexis se disposa à partir.

— Je ne vous retiens pas, dit le comte, aussi bien je sais qu'il ne vous serait pas possible de rester longtemps, et que vous avez déjà fait un grand effort en venant jusqu'à moi ; mais seriez-vous même libre, j'aurais scrupule de vous garder davantage, Mirebois est désormais un si triste séjour ! Pourtant, si l'amitié et le souvenir vous y ramenaient, sachez, mon cher ami, avec quelle reconnaissance vous y serez reçu.

— Je vous remercie, Césaire, répondit le jeune homme, et, puisque vous m'y autorisez, je reviendrai. Je suis pour vous, je ne me le dissimule pas, d'un piètre secours, et d'une faible consolation, mais, enfin, tout ce que je puis, je vous l'apporte.

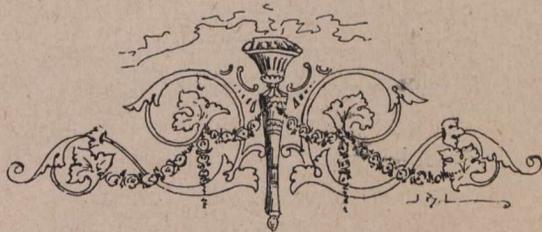
— Et je vous en sais gré. Oui, revenez, et quand, quand... je serai plus fort, ajouta le comte en hésitant, croyez que j'aurai une grande douceur à parler d'elle avec vous.

Ils se quittèrent sur ce dernier mot et Alexis, remontant dans la voiture qui le reconduisait à la gare, murmura à part lui :

— Ce sera diantrement difficile !

Mary Floran.

(A suivre.)



PRIMAVERA OU SOUVENIRS D'ETE

A petite GERMAINE.

VOICI que Mai prend parure
De verdure.
Il a chassé la froidure
Et ramène le beau temps.
Tout refleurit et verdoie,
C'est la joie,
C'est l'amour que Dieu renvoie,
Tout chante, c'est le printemps.

Les fleurs prennent leurs toilettes
Violettes,
Pervenches et pâquerettes
Au roi soleil font leur cour.
Vers elles avec tendresse
Lui se baisse,
De ses rayons les caresse
Et les baise avec amour.

L'hirondelle est revenue,
Je l'ai vue.
Pour dire sa bienvenue
Mille oiseaux chantent en chœur.
Pour tous c'est la renaissance,
L'espérance,
La joie après la souffrance,
Aussi quels chants de bonheur.

Entendez-vous dans la ramure
 Ce murmure?
 C'est la voix de la nature
 Qui chante son renouveau.
 Dirait-on pas une mère
 Toute fière
 Quand un ange à sa prière
 Vient habiter son berceau?

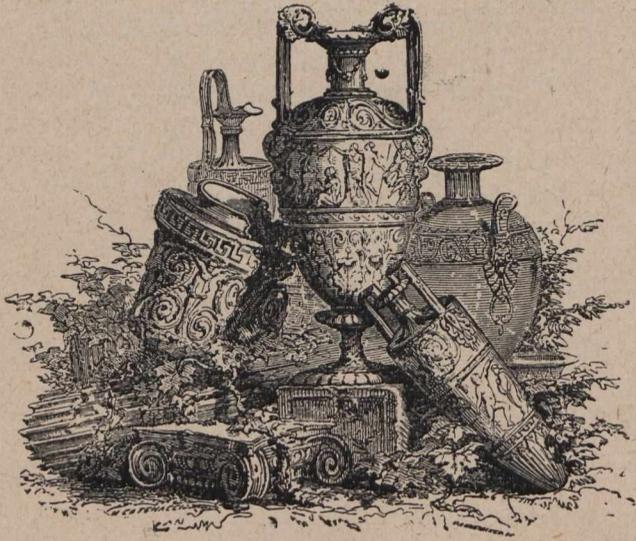
Ce beau printemps c'est l'image
 De votre âge,
 Votre ciel est sans nuage,
 Votre cœur est sans souci.
 Le gracieux polivole
 Toujours vole
 Sans but dans sa course folle :
 Ma sœur, vous vivez ainsi.

Vous dites au lis, " je t'aime,"
 Lis vous-même,
 Vous ceignez un diadème
 De fleurs moins pures que vous.
 Votre âme, fleur éternelle,
 Est si belle
 Que Jésus se repose en elle :
 Les anges en sont jaloux.

Que Dieu vous garde et vous mène,
 O Germaine,
 Bijou vivant, fleur humaine,
 Polivole, oiseau chanteur.
 Gardez toujours l'innocence
 De l'enfance,
 Et cultivez la semence
 Qui germe dans votre cœur.

Car le printemps passe vite,
Ma petite,
Par là même, il vous invite
A préparer la moisson.
Ma sœurette puisse-t-elle
Etre belle;
Que sa richesse rappelle
Cette riche floraison.

Berthe Leleu.



LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

He who is false to present duty breaks
a thread in the loom, and may find a
flaw when he has forgotten the cause.

HENRY WARD BEECHER.

Le Congrès de Springfield a marqué une époque dans l'histoire des Canadiens établis aux États-Unis. En dépit de tout ce qu'on a pu en dire de mal — et encore ceux qui ont voulu le dénigrer se recrutent-ils parmi les esprits stériles qui se rencontrent sous tous les cieux — il a été une sublime manifestation de l'âme franco-américaine dans ce qu'elle a de plus cher et de plus caractéristique. Et nous nous étonnons de constater que des compatriotes n'y voient encore qu'une œuvre inutile, sous l'égoïste et fallacieux prétexte que tous les griefs des catholiques franco-américains ne sont pas déjà redressés. On était moins exigeant, il y a quelques années. Un journal de l'Ouest, l'*Echo* de Minnéapolis, dit naïvement " que le Congrès de Springfield n'aurait rien fait de pratique s'il n'avait pas adopté des résolutions et choisi le Comité permanent." Certes, tant qu'on s'attaquera à l'œuvre du Congrès avec des vérités de ce genre, elle ne s'en portera pas plus mal.

Malheureusement toute cette critique, inoffensive en apparence, n'est pas sans produire certains résultats par le fait seul qu'elle signale à nos ennemis un état de faiblesse qui n'existe pas en réalité, mais que nous ne devrions pas laisser soupçonner. On croit que nous ne sommes pas unis et on retarde autant que possible le règlement des questions en litige. Et tout cela pour avoir procuré un plaisir de légitimité douteuse à quelques écrivains qui semblent se donner la mission de tout mépriser parce qu'ils ne se sentent pas la force de respecter le courage des autres. Mais ce ne sont là que les passagères contrariétés qui assaillent toutes les œuvres généreuses entreprises pour la foi ou le patriotisme; ce ne sont là que les coléreuses rafales qui marquent même les plus sereines traversées. Il suffit que le but poursuivi n'échappe pas à l'esprit des lutteurs, que le port désiré ne cesse pas d'apparaître à la direction des boussoles. Le triomphe serait moins beau, le voyage manquerait de charme s'ils ne possédaient pas les ombres qui en font ressortir les énergiques et indescriptibles beautés.

D'ailleurs, pourquoi les Franco-Américains échapperaient-ils à la loi commune? Les privilèges religieux ou politiques, une fois méconnus, ne sont reconquis qu'avec le concours du temps, cette arme victorieuse des persécutés de tous les âges. Il y a cinquante ans que les nôtres luttent, au nom de la foi qu'ils professent, pour la conservation de leur langue, de leurs coutumes. Et après cinquante ans d'efforts et de sacrifices, c'est à peine si nous pouvons, nous les fils, entrevoir le règlement de griefs cinquante fois exposés et de demandes systématiquement refusées. Nous luttons, comme luttent les troupes de renfort lancées à la place des premiers rangs décimés, quelquefois anéantis par le feu de l'ennemi. C'est un drapeau qu'il s'agit de sauver. Nous n'avons pas le droit d'exiger de ceux qui nous ont précédés, une victoire que nous ne connaissons peut-être pas nous-mêmes. Nous n'avons qu'un mot d'ordre à retenir: chargeons! chargeons froidement, sans relâche, avec une patience et un courage capables de faire contrepoids à la tenace obstination de nos adversaires. Ne nous décourageons pas si la lutte est longue. Nous combattons pour un principe sacré qui tient à l'essence même de notre race, un principe qui doit triompher et qui saura défendre, quand nous ne serons plus, d'innombrables phalanges qui se forment déjà en rangs serrés derrière nous et où nous reconnaissons avec joie, le plus beau de notre sang. Nous faisons notre part du travail des siècles sur les évolutions populaires et si nous ne devons être que des précurseurs, soyons au moins des précurseurs dignes des libertés que nous aimons si ardemment.

Le Congrès de Springfield n'avait pas promis plus que cela. Cependant le ton dont il a été accueilli indique déjà d'une façon discrète qu'il va dépasser ses promesses en devenant une sauvegarde contre un danger qui allait fondre sur toutes nos sociétés nationales, les prendre par surprise peut-être et les entraîner dans une conspiration dont elles devaient être les premières victimes. Nous voulons parler d'un projet de fédération de toutes les sociétés catholiques des États-Unis, sous l'unique vocable de "American Federation of Catholic Societies." Nous conservons le nom anglais afin de ne pas lui enlever le cachet "saxonisateur" qui en inspire l'idée génératrice.

Les journaux ont parlé, il y a quelques mois, en termes ridiculement exagérés, de ce projet de fédération. Naturellement, il est d'inspiration irlandaise et a surtout pour but de faire disparaître, devant les intérêts disciplinés d'un "trust" social immense, tous les ennuis que la question des races et des langues

suscite chaque jour à la hiérarchie américaine — il faudrait dire irlandaise — anglifiée et intolérante. C'est l'assimilation en bloc de tous les groupes nationaux qui composent l'Église enseignée aux États-Unis. Pour un coup d'audace, c'en était un, mais il était trop peu déguisé pour devenir ce qu'on eût appelé dans la suite un coup de maître. Et il est réellement intéressant d'étudier les origines et les chances de succès d'un projet comme celui-là.

Cette fédération en herbe "eut des commencements assez obscurs, malgré la réclame tapageuse qu'une presse trop obligeante a bien voulu faire autour de son berceau. Elle est née dans une pseudo-convention tenue à Long Branch, les 28 et 29 août dernier, dans une pseudo-convention où on n'a entendu que des opinions individuelles, où pas une société n'était représentée officiellement et à laquelle cinquante personnes, tout au plus, ont pris part. C'est être bien loin de cette réunion représentant 600,000 sociétaires catholiques, dont parlèrent alors certains journaux de langue anglaise.

Puis on fait le silence le plus complet autour des délibérations de ce congrès en miniature. Mgr McFaul, évêque de Trenton, N.-J., est l'âme du mouvement, il prononce un discours où il expose le but de la "fédération." Ce discours n'a pas été rendu public. On en a même refusé le texte à des journalistes qui en ont fait la demande. Tout ce qu'on en sait se résume à la note suivante insérée dans les minutes de l'assemblée: "Le Très Révérend Evêque, est-il dit, remercia Father Cantwell (président de la réunion) pour ses paroles de bienvenue, donna un court exposé du mouvement, le progrès qu'il a fait jusqu'ici, et par ses "remarques" éloquentes créa beaucoup d'enthousiasme." Voilà un enthousiasme dont nous ne doutons pas, étant données les circonstances, mais nous eussions préféré en mieux connaître la cause. Le rapporteur voulait, sans doute, faire un court rapport du "court exposé" de Mgr McFaul. Il a, certes, trop bien réussi. Pourquoi ce mystère? Est-ce qu'un projet comme celui-là, un projet qui doit changer la face des choses dans l'Église américaine, ne méritait pas d'être exposé sous un plus grand jour? Il y a là une lacune regrettable que les "fédéralistes" de Long Branch auraient dû combler, à moins qu'ils n'eussent quelque chose à cacher, et, dans ce cas, nous comprenons leur silence.

Les congressionnels de Long Branch se sont séparés après s'être donné le titre de "représentants de plusieurs sociétés catholiques des États-Unis d'Amérique" et après avoir adopté

des règlements qui décrivent comme suit le but de la "fédération": "Le but de cette fédération est de cimenter les liens de fraternité entre les laïques catholiques et les sociétés catholiques des États-Unis; de promouvoir les intérêts catholiques et les œuvres de la religion, de la piété, de l'éducation, et de la charité." Ces mêmes règlements donnent le contrôle de la société à un exécutif composé des fonctionnaires élus et d'un bureau d'aviseurs composé des archevêques et évêques du pays, qui consentiront à s'adjoindre cinq membres laïques. Maintenant, entrez dans cette histoire-là, groupes généreux qui, depuis des années, luttiez pour les privilèges qui sont la sauvegarde de votre foi et l'orgueil de votre nom, et l'assimilation aura bientôt raison de votre résistance!

Mais, à Long Branch, tout n'était qu'à l'état de projet. Une autre convention se prépare qui aura lieu à Cincinnati, Ohio, le 10 décembre prochain, et qui doit consommer l'œuvre ébauchée à la première. C'est le temps de discuter les chances de succès du rêve des fédéralistes. Les journaux, renseignés à source autorisée naturellement, déclarent déjà que 1500 délégués, au bas mot, prendront part au Congrès de Cincinnati. Ce nombre est certainement exagéré, si l'on en juge par l'opposition sérieuse que ce projet de fédération rencontre un peu partout. Et, même s'il était exact, il serait bien faible pour représenter toutes les sociétés catholiques des États-Unis. Le Congrès de Springfield n'intéressait que les sociétés catholiques franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New-York; cependant, il y avait là huit cent quatorze délégués officiellement reconnus. Il est inutile de dire que tous ceux qui étaient au congrès de Springfield, n'iront pas à celui de Cincinnati.

En effet, les catholiques franco-américains ne sont pas prêts à accepter les promesses fallacieuses des "fédéralistes" irlandais. Ils ont assez de trouble à faire redresser les griefs dont ils souffrent aujourd'hui pour se livrer pieds et poings liés à une organisation contrôlée par ceux dont ils ont à se plaindre. Les catholiques franco-américains ne peuvent discuter une fédération comme celle-là que sur le terrain des droits égaux. Et tant qu'on ne leur aura pas rendu justice, ils s'abstiendront. Les sociétés mixtes leur ont fait trop de mal pour qu'ils songent à entrer de cœur léger dans une fédération qui ne serait pas autre chose qu'une concentration de ces mêmes sociétés mixtes. D'ailleurs, nous ne sommes pas seuls à repousser les avances de cette fédération, qui est déjà reconnue discrètement comme

le commencement d'une immense organisation politique. Les catholiques allemands la repoussent comme nous; les catholiques polonais font de même.

Le président et secrétaire du congrès du "Central Verein — fédération des sociétés allemandes — recommande, dans une lettre circulaire, à toutes les branches de sa société de ne pas envoyer de délégués à Cincinnati. Et la critique qu'il a soulevée par cette attitude a tellement peu d'importance qu'elle a plutôt mis en relief le sentiment hostile au projet de Mgr Mc-Faul, chez nos coreligionnaires allemands. Et la presse allemande qui, à diverses reprises, a montré beaucoup de sympathie aux Canadiens-Français dans leurs revendications religieuses, condamne ouvertement le congrès de Cincinnati ou s'abstient d'en parler. Il y a donc un échec sérieux pour les "fédéralistes" de ce côté-là.

Les catholiques polonais ont également répudié la "fédération" proposée à Long Branch, et cela dans un congrès qu'ils ont tenu à Buffalo, N.-Y., deux semaines avant celui de Springfield. Un de leurs prêtres les plus distingués, le révérend John Kubacki, de East Chicago, Ind., écrit ce qui suit à la *Review* de St-Louis, Mo., le journal de M. Arthur Preuss, qui encourageait un peu timidement la "fédération": "La manière dont vous blâmez les Canadiens-Français parce qu'ils ont répudié la "fédération des sociétés catholiques" contraste étrangement avec l'approbation que vous donnez à leurs griefs. Nous avons déjà une "phalange formidable" à opposer à "nos ennemis du dehors" dans cette fédération d'institution divine qui s'appelle l'Eglise catholique, et nous n'en voulons pas d'autre. Ce serait lui donner un méprisable et indigne substitut. En outre les Canadiens-Français sont convaincus que la fédération proposée ne serait qu'un moyen fécond de "décatholiciser" l'Eglise catholique, non seulement parmi eux dans la Nouvelle-Angleterre, mais parmi toutes les autres nationalités dispersées dans le pays.

"Votre sympathie pour la lutte généreuse entreprise par les Canadiens-Français pour leurs droits sacrés" pourrait être plus conséquente avec elle-même et pourrait même s'étendre également à toutes les nationalités. Les Polonais, par exemple, sont dans la même "boîte" que les Canadiens-Français, avec cette différence qu'ils sont peut-être dans un compartiment plus étroit. Ils souffrent des abus allemands, surtout dans leur mère patrie, la Pologne. En conséquence, comme les Canadiens-Français l'ont fait, ils ont tenu un congrès à Buffalo, N.-

Y., deux semaines avant celui de Springfield, et n'ont rien dit de cette "fédération" parce que leur sentiment à son sujet était si évidemment hostile qu'il eût été absurde de l'exprimer avec des mots.

"Ces deux congrès ont été faits à l'insu l'un de l'autre; cependant, leurs programmes, leurs griefs, leurs résolutions, leurs méthodes de procéder sont presque identiques, sont d'une similitude étonnante. C'est une coïncidence significative. Cela veut dire qu'il en est "d'autres" dont les droits sacrés sont foulés aux pieds." Comme les Allemands, aucune nation "ne veut de l'esclavage" et, au lieu d'un coup de foudre, c'est une fusillade régulière qui éclatera dans le ciel de Rome lorsque les nations réaliseront tous leurs torts. Depuis trop longtemps déjà, pour le bien de la cause catholique, les nations les plus fortes par le nombre, se sont servis de l'Église pour "dénationaliser" les victimes de leur conquête. Il ne devrait pas en être ainsi dans l'Église catholique."

Cette opinion, émise avec un peu de rudesse, peut-être, n'en reflète que mieux le sentiment de nos coreligionnaires polonais sur la fédération de Mgr McFaul. Et M. l'abbé Kubacki a d'autant plus droit de parler franchement en cette affaire que ses compatriotes savent surtout respecter les droits des autres. Ils nous offriraient, tout dernièrement encore, un exemple d'impartialité qu'il serait injuste de passer sous silence. Nous l'empruntons à l'*Avenir National* de Manchester, N.-H., qui le raconte ainsi :

"Le dernier numéro de la *Review* de St-Louis contient un article sur la question de nationalité dans l'archidiocèse de Posen-Gnesen, dans la Pologne allemande, et sur les droits respectifs en matière religieuse des fidèles de langue allemande et de langue polonaise, qui peut s'appliquer singulièrement à la position des Canadiens aux États-Unis.

"Les principes émis sur cette question par l'éminent archevêque de Posen, Mgr Stablewski, méritent une sérieuse considération de ce côté-ci de l'Atlantique. Ce prélat ne croit pas que la dualité de langue est un obstacle à la sanctification des âmes et à la propagation de l'idée catholique. Au contraire, les Allemands de son diocèse qui parlent une langue étrangère à une autre partie de son troupeau sont l'objet d'une tendre sollicitude de sa part, bien que l'archidiocèse soit en grande majorité de nationalité polonaise et que l'archevêque lui-même soit de race polonaise.

"En conséquence de l'invasion continue d'Allemands dans

les paroisses polonaises et de Polonais dans des paroisses allemandes, des difficultés graves s'étaient élevées.

“ Qu'a fait Mgr Steblewki pour concilier les intérêts divers? A-t-il voulu essayer d'imposer la langue de la majorité à la minorité? Point du tout. S'inspirant du principe que devant Dieu et l'Eglise les évêques et les prêtres sont responsables des âmes de tous ceux qui dépendent d'eux, et que les demi-mesures ne donnent jamais satisfaction à aucun parti, il a formulé deux principes fondamentaux que la *Review* reproduit et que nous traduisons de l'anglais comme suit :

1° Chaque nationalité doit être desservie conformément au nombre de ses membres dans la paroisse. Afin d'obtenir une base certaine, l'ordinaire a donné instruction à chaque prêtre ayant charge de paroisse, de faire une liste de ses paroissiens, donnant la nationalité de chacun, cette liste devant être exposée publiquement pendant plusieurs semaines, de manière à ce que chacun puisse voir qu'il est mis sur la bonne liste.

2° Aucune nationalité ne perdra la propriété d'une église. Dans les paroisses allemandes où l'on faisait des sermons en polonais, les Allemands continueront à avoir le même nombre de sermons et à la même heure qu'auparavant, les sermons polonais devant être donnés à un autre temps, et vice versa.

“ Ces principes,” dit le *Volkszeitung* de Cologne, sont simplement incontestables. Ils définissent l'attitude que doit prendre l'Eglise chaque fois qu'il y a conflit entre nationalités, et qu'elle prend partout quand le gouvernement de l'Eglise est entre les mains d'un ordinaire qui a pleine conscience de ses responsabilités.

“ L'Eglise doit embrasser avec un amour égal les membres de toutes les nationalités, elle doit pourvoir avec une égale sollicitude aux besoins spirituels de tous, et elle doit aussi les protéger avec une fermeté égale contre un tort quelconque. Il n'y a pas de place dans l'Eglise catholique pour l'idée exagérée de nationalité, cette grande hérésie de nos temps, au nom de laquelle il se commet tant de crimes. Jamais l'Eglise ne sacrifiera à cette idole, jamais elle ne prêtera la main pour supprimer une nationalité en faveur d'une autre. Une telle conduite la rendrait impropre à remplir sa tâche.”

“ Voilà la question de langue dans l'Eglise assez clairement définie, n'est-ce pas? et ces renseignements nous viennent d'outre-mer. Le principe catholique qui a cours sur le vieux continent doit également prévaloir sur le sol d'Amérique où tant de nationalités se coudoient. Si ces principes n'ont pas

toujours été respectés en ce pays, comme on l'a prétendu, ils n'en sont pas moins immuables ici que là-bas, et quoi qu'il adienne, avec la grâce de Dieu, la prière, une volonté ferme de marcher dans les droits sentiers et d'éviter les écarts, et une conduite respectueuse vis-à-vis l'autorité établie, ces principes ne sauraient jamais être pour nous, Franco-Américains, un vain mot."

La citation qui précède nous fournit notre conclusion en indiquant l'unique cause qui engage les Allemands, les Polonais et les Canadiens-Français catholiques à repousser la fédération qui sera proposée à Cincinnati. Ah! si l'on savait, si l'on voulait respecter les droits de tous, que de choses pourraient être accomplies sous l'égide bénie des libertés religieuses! Mgr Mc-Faul serait-il prêt à appliquer dans son diocèse les principes généraux et justes consacrés par Mgr Steblewski, de Posen-Gnesen? C'est son voisin, Mgr O'Connor, de Newark, N.-J., qui faisait mettre à sac une église canadienne pendant l'absence de son pasteur, le Rév. M. Larocque. Et quand c'est du New-Jersey que part ce mouvement de fédération, doit-on s'étonner s'il ne rencontre pas les adhésions qu'il désire?

Les catholiques franco-américains n'ont pas créé la position particulière où ils se trouvent vis-à-vis la hiérarchie américaine. Ils ne repoussent pas l'union, on la leur refuse en les maltraitant, et, dans les circonstances, nous ne voyons pas pourquoi cette fédération de sociétés catholiques recevrait notre concours. D'ailleurs, elle a déjà permis à quelques-uns de nos prétendus amis de se faire mieux connaître. Parmi les plus fervents adeptes de la "fédération" nous retrouvons les Forestiers Catholiques, une société qui nous a combattus ouvertement à l'occasion du Congrès de Springfield. En un mot, à Cincinnati nous ne rencontrerions pas d'amis et nous courrions un grand risque d'y trouver autre chose que des indifférents. D'ailleurs nous savons que le projet est désapprouvé quasi ouvertement par des évêques distingués, au nombre desquels serait Mgr Ireland lui-même. L'opinion de ces derniers confirme trop bien nos appréhensions pour que nous commettions la faute de l'ignorer.

Jusqu'à complet redressement de nos griefs, une seule union nous paraîtrait désirable: celle de tous les groupes qui souffrent des mêmes abus que nous et combattent pour les mêmes privilèges.

J.-L.-H. Laflamme.

Woonsocket, R.-I., 25 nov. 1901.

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La session française. — Le ministère et les progressistes. — Sauvetage et fausse manœuvre. — Un concert de reproches. — Le budget des cultes et la dénonciation du Concordat. — La crise franco-turque. — Un succès pour la France. — En Angleterre. — Pléthore de discours. — M. Chamberlain et la guerre. — Une critique sanglante de M. John Morley. — Sir Michael Hicks-Beach et les finances. — Mécontentement ministériel. — Dissensions intestines. — Y aura-t-il remaniement ? — Sir William Harcourt. — Lord Salisbury au banquet du lord-maire. — Le nouveau prince de Galles. — Le titre royal. — Li Hung Chang. — Le nouveau traité Hay-Pauncefote. — La défaite de Tammany. — Au Canada. — Notes littéraires. — Le discours académique d'Edmond Rosstand. — Un livre posthume de Victor Hugo.

La session du parlement français s'est ouverte le 22 octobre. Et dès son début, le néfaste ministère Waldeck a subi un assaut qui aurait pu lui être fatal, s'il n'avait été sauvé par quelques-uns de ses adversaires. Pendant que les délégués ouvriers délibéraient à Saint-Étienne sur la question de savoir si la grève générale serait décrétée pour le 1er novembre, M. Basly, député socialiste, déposait devant la chambre une proposition concluant : 1° à l'établissement dans les usines et mines d'un salaire minimum légal ; 2° à la fixation d'une retraite au moins égale à deux francs par jour après vingt-cinq ans de travail ; 3° à la réglementation à huit heures de la durée de la journée de travail. Et M. Basly demandait la discussion immédiate de sa proposition.

Évidemment M. Waldeck-Rousseau, quelque lié qu'il soit avec les collectivistes, ne pouvait laisser passer cela. Il monta donc à la tribune, et d'un ton assez tranchant il déclara que le gouvernement repoussait le minimum de salaire, qu'il était disposé à examiner dans quelle mesure la loi de 1894, sur les retraites, pouvait être complétée, et qu'on ne saurait songer à réduire la journée de travail à huit heures, sans avoir pris toutes les précautions pour que la production nationale ne puisse pas être atteinte. Là dessus, les socialistes protestèrent énergiquement. M. Viviani prit la parole pour reprocher au ministère son inaction et faire peser sur sa tête la responsabilité de

la grève si elle éclatait. Il terminait son discours par cette menace: " Il faut déterminer les responsabilités. Il faut qu'on sache que, si le gouvernement avait rédigé un projet de loi, il n'y aurait pas de réunion plénière à Saint-Étienne.

" Je souhaite que les ouvriers mineurs ne soient pas acculés à la grève générale, mesure grave, qui pourra avoir une issue meurtrière; mais je suis sûr qu'il n'est pas un député socialiste qui songe, en ce cas, à faillir à ses convictions; qu'il n'en est pas un qui voudra, ce jour-là, ne pas se trouver, je ne dis pas même à côté des mineurs, mais devant eux! (Applaudissements à l'extrême gauche.)

La chambre se trouvait placée, au moment du vote, dans la situation suivante: M. Basly demandait la discussion immédiate de sa proposition; M. Waldeck-Rousseau la repoussait nettement au nom du ministère. Si la motion Basly pour la discussion immédiate était adoptée, c'était la défaite du gouvernement. Or celui-ci recrute principalement sa majorité chez les radicaux et les socialistes. Le gros de ces derniers votant contre lui, l'échec du cabinet était certain, du moment que tous ses adversaires habituels déposeraient un vote hostile. Qu'est-il arrivé? Les socialistes, MM. Viviani et Basly en tête, ont voté contre le ministère. La droite monarchique, la droite constitutionnelle et ralliée, en a fait autant, suivant ainsi une tactique indiquée par la circonstance. Mais, à la stupéfaction générale, cent trente progressistes, ennemis déclarés du cabinet, ont voté en sa faveur et contre la motion Basly. C'était le salut... *salutem ex inimicis!* En effet, le ministère n'a eu que quarante-cinq voix de majorité. La simple abstention de MM. Méline, Ribot et de leurs amis jetait bas le gouvernement. Cette défaillance a produit dans les cercles parlementaires et dans la presse une vive émotion. On a reproché amèrement aux progressistes cette fausse démarche. Quand on bataille contre un cabinet néfaste comme celui du sieur Waldeck, leur a-t-on crié, on ne lui fait pas quartier; on profite de toutes les chances pour l'abattre. Les membres du groupe Méline ont voulu invoquer la question de principes. Nous sommes ennemis du socialisme, ont-ils dit, nous ne pouvions voter pour la proposition Basly. — Il ne s'agissait pas d'approuver les idées du citoyen Basly, leur a-t-on répliqué, mais de voter pour la discussion immédiate et de culbuter le gouvernement qui la repoussait. MM. de Mun, Jacques Piou, Cassagnac, de Mackau, de Baudry d'Asson, qui ont voté contre le ministère, n'ont rien

de commun avec le parti collectiviste. Dans l'arène parlementaire, comme à la guerre, il faut avoir de la tactique.—Les progressistes ont évidemment fait un faux pas, et ils en ont eu de dures nouvelles. Un membre important de ce groupe, le sénateur Gotteron, lui a envoyé sa démission par la lettre suivante :

“ Monsieur le président,

“ A la suite de la séance d'hier à la Chambre des députés où le gouvernement actuel a été sauvé par le vote de la majorité des députés du groupe progressiste, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de membre de ce groupe.

“ Il me semble complètement inadmissible qu'un parti politique puisse être alternativement antiministériel quand le gouvernement n'a pas besoin de ses suffrages, et ministériel dès que le gouvernement est menacé de tomber en minorité.

“ Le vrai danger pour le pays, ce n'est pas la grève générale, mais le maintien aux affaires du cabinet Waldeck-Rousseau et de ses préfets anarchistes.

“ Veuillez agréer, etc. . .

“ L. Gotteron,

“ Sénateur de la Haute-Vienne.”

Un autre membre du même groupe, M. Maurice Lasserre, a aussi envoyé sa démission en l'appuyant des mêmes motifs.

Les journaux antiministériels ont avec raison malmené les progressistes. Quelques extraits donneront une idée du ton de la presse à propos de cet incident parlementaire. Voici le début d'un article de la *Vérité française* : “ Les progressistes, les modérés, les mélinistes — que chacun les nomme à sa guise — ont donné mardi le plus lamentable spectacle, en votant avec ensemble pour le ministère que, trop justement, ils condamnent dans leurs discours.

“ Le blâme ne leur a pas été ménagé; nous y joignons le nôtre, et ne pouvons taire les inquiétudes qu'éveille en nous l'état d'âme vrai, auquel correspond une semblable conduite.” Écoutez maintenant M. Jules Lemaître, l'académicien nationaliste, dans l'*Echo de Paris* : “ Plus de la moitié des députés progressistes ont sauvé, mardi dernier, le ministère en lui donnant leurs voix.

“ Pourquoi? Par scrupule? Parce qu'ils craignaient, en votant la discussion immédiate de la proposition Basly, de paraître approuver les termes de cette proposition? Ils pouvaient être tranquilles: personne ne leur eût prêté cette pensée.

“ Ou bien, ont-ils voulu sauver M. Waldeck-Rousseau pour le remercier d'avoir lui-même “ sauvé la société ” ? Elle ne me semble pas si sauvée que cela. Et puis, vraiment, le dernier geste du président du conseil ne méritait pas tant de reconnaissance, ni l'oubli de deux années de crimes.”

Le *Gaulois* est encore plus dur, il s'écrie : “ Ils (les progressistes) ne veulent pas comprendre que les plus dangereux ennemis de la société ne sont pas les agitateurs disciplinés et apivoisés de Saint-Etienne, mais bien les membres du cabinet qui livre la France aux collectivistes.

“ Une formule vaguement conservatrice, tombée par hasard des lèvres de M. Waldeck-Rousseau, les a complètement retournés, et docilement, sans se faire prier, ils ont comblé les vides laissés dans la majorité ministérielle par la défection momentanée des socialistes.

“ Quand ceux-ci rentreront au bercail, ce qui ne saurait tarder, on renverra brutalement les modérés à leur place, et les pauvres gens n'auront même pas entrevu la prestigieuse assiette au beurre.”

Pour ce qui est de la question de principes et de scrupules, aucun journal n'a plus nettement que l'*Univers*, démontré l'erreur du parti Méline : “ Nous comprenons, écrit M. Pierre Veuillot, que les progressistes aient éprouvé des scrupules. Mais nous estimons qu'ils auraient dû les vaincre. La conscience ne permet pas de voter une mesure qu'on trouve mauvaise en soi, même s'il en peut résulter la chute d'un ministère néfaste, parce que la fin ne justifie pas les moyens. Se basant sur ce principe, les progressistes n'ont pas voulu se ranger avec les socialistes.

“ Il faudrait donc approuver M. Méline et son groupe, s'il s'était agi d'apprécier, au fond, la proposition Basly. Seulement, ce n'était pas du tout cette question qui se posait. On pouvait fort bien, il nous semble, voter la discussion immédiate, justement pour en finir plus vite, par un rejet définitif, avec une proposition estimée condamnable.

“ Nous regrettons que les progressistes n'aient pas eu cette idée fort simple, ou l'aient écartée, si elle leur est venue à l'esprit. Dans le vote qu'ils avaient à rendre, aucun principe ne se trouvait en jeu ; ce n'était qu'une affaire de tactique. Ils ont trop cédé à la préoccupation de se montrer hommes de gouvernement. A certaines heures, mieux vaut savoir se montrer des hommes d'opposition.”

Tout cela est absolument sans réplique. Il est fort probable que MM. Méline, Ribot et leurs amis s'aperçoivent eux-mêmes, après coup, qu'ils ont fait une maladroite manœuvre et commis une grosse faute politique. Il peut maintenant s'écouler bien des mois avant qu'ils se retrouvent une pareille chance; ils ne la retrouveront peut-être jamais.

La grève générale, que l'on redoutait pour le premier novembre, a été ajournée. MM. les collectivistes-anarchistes ont daigné accorder un sursis à la société.

Mais les radicaux et les sectaires ne semblent pas vouloir en accorder à l'Église et à la religion. La loi sur les associations ne les a pas satisfaits. Ils veulent maintenant aller jusqu'au bout du programme maçonnique. Leur dernière manifestation dans ce sens a été le rapport de la commission du budget ou règne l'esprit du Grand-Orient. Ce rapport recommande la suppression du budget des cultes, et la dénonciation du Concordat. Il faut voir la sereine impudence avec laquelle ces instruments des loges proposent cette nouvelle spoliation et cette nouvelle violation du droit. "La commission du budget, disent-ils, a décidé la suppression du budget des cultes, dont les crédits figuraient au projet de budget de 1902 pour une somme de 42,983,553 francs; elle a également supprimé dans les budgets des divers départements ministériels, toutes les dépenses affectées au service des cultes et les subventions attribués aux œuvres confessionnelles, ce qui représente une somme de 1,608,238 francs.

"Cette solution, conforme à la tradition républicaine, est immédiatement réalisable.

"Le Parlement a voté, dans sa dernière session, la loi sur les associations qui est la préface de la séparation des Églises et de l'État. Il appartient maintenant au gouvernement de dénoncer le Concordat et au Parlement d'élaborer une loi sur la police des cultes et une loi réglant la situation des personnes. Cette œuvre n'est pas au-dessus des forces du Parlement et la séparation des Églises et de l'État, inscrite dans le programme de Gambetta, peut-être accomplie avant le 1er janvier 1902, non par simple suppression, mais par voie législative."

Et voilà! Les radicaux de la commission du budget sont évidemment satisfaits d'eux-mêmes et de leur idée. N'est-elle pas géniale, en effet. Et, sans être nouvelle, n'est-elle pas d'une spéciale opportunité, en ce moment où le ministre des finances est mis en mauvaise posture par un déficit toujours grossissant.

L'équilibre budgétaire, cet objectif insaisissable, la commission le met à la portée de M. Caillaux. Voici les 43 millions des cultes; supprimons-les, et nous sommes à flot! — Oui, mais le budget des cultes est sous la sauvegarde du Concordat. Et le Concordat est un acte bi-latéral, un traité conclu entre deux puissances. — Qu'à cela ne tienne, dénonçons ce traité solennel, de notre seule autorité; que notre volonté soit loi, et si le Pape n'est pas content, qu'il aille se promener. — Mais le budget des cultes, stipulé et garanti par le Concordat, n'est qu'une indemnité, une compensation due à l'Eglise pour les biens dont elle était la légitime propriétaire et dont l'Etat s'est emparé. — Peu nous importe; à bas le budget des cultes et le Concordat!

Raisonnez donc avec ces fous furieux! Ils sont fermés à toute idée de justice, de loyauté et d'honneur. Quel résultat obtiendra cette nouvelle tentative de la secte? A-t-elle quelque chance de réussir durant la présente session? Nous ne le croyons pas. Sans doute, M. Waldeck-Rousseau va résister encore une fois. Il ne voudra pas se jeter dans cette aventure à la veille des élections. Et il trouvera une majorité pour résister avec lui, par des raisons d'opportunité et de politique. Mais que les élections soient mauvaises, que l'élément radical et socialiste, dont le premier ministre est le complice, en sorte fortifié davantage, que la droite et les modérés en reviennent plus affaiblis, et le Concordat, le budget des cultes auront vécu. Il ne restera plus alors qu'à faire inaugurer le régime de 93, la persécution violente, l'interdiction du culte, l'exil ou la mort. A bien des points de vue, donc, les élections de mai 1902 seront décisives. M. Arthur Loth, l'un des vétérans de la presse catholique, termine par ces lignes un article dans la *Vérité française*:

“Malgré l'ardeur dont se montre animée pour l'une ou l'autre solution la secte dominante, il ne sera peut-être pas donné au Parlement actuel de couronner l'œuvre de la persécution. Mais, c'en est fait: la grande question est à l'ordre du jour, et il n'y a plus d'autre chance qu'elle soit écartée, que des élections qui changeraient la composition de la prochaine Chambre et du gouvernement.”

* * *

L'imbroglie franco-turc s'est dénoué pacifiquement, et d'une manière satisfaisante pour la France. Il avait été causé par le refus de la Turquie de régler certaines créances de citoyens

français, et certaines réclamations au sujet de quais à Constantinople; outre les griefs d'ordre supérieur intimement liés à la question du protectorat français en Orient. Après plusieurs échanges de notes diplomatiques, l'ambassadeur de la République auprès de la Sublime Porte, le célèbre M. Constans, avait quitté l'ambassade, ne laissant qu'un chargé d'affaires, ce qui était le préliminaire de la rupture des relations officielles entre les deux pouvoirs. Subséquemment, et vu l'obstination de la Turquie, le gouvernement français se détermina à faire une démonstration navale. L'amiral Caillard fut envoyé dans les eaux turques avec une escadre composée de sept navires de guerre. Le 5 novembre, il arrivait à Mitylène et occupait les trois ports de l'île. Cette position était l'une des plus fortes de toute la Méditerranée orientale. De Mitylène, l'escadre française pouvait, en quelques heures, menacer le littoral de la Turquie d'Europe, ou les ports de la Turquie d'Asie. L'attitude de la France était approuvée par les puissances soit explicitement, soit tacitement. Devant les extrémités menaçantes auxquelles il avait à faire face, le sultan a cru prudent de céder. D'après les journaux de Paris, voici un aperçu des termes obtenus par le gouvernement français. Reconnaissance légale des écoles françaises établies en Turquie, reconnaissance légale de tous les établissements de bienfaisance ou de culte placés sous la protection de la France; reconstruction de tous les couvents ou écoles détruits en 1894 et en 1896; reconnaissance du patriarche chaldéen (catholique) Emmanuel. Telles sont les réclamations relevées par l'*Agence Havas* et par le *Temps* dans la note que M. Bapst a fait remettre à Tewfik-pacha, ministre ottoman des affaires étrangères, pour riposter aux atermoiements qu'a à subir le règlement des quatre affaires d'ordre matériel discutées jusque-là, à savoir, celle des quais, des marais d'Ada-Bazar et des créances Tubini et Lorando. C'est-à-dire que la France a vu toutes ses réclamations et ses demandes reconnues et accordées. Il est clair que la Turquie aurait mieux fait de céder tout d'abord, au lieu de s'exposer à subir cette nouvelle humiliation, qu'elle a d'ailleurs richement méritée.

Dans ce dénouement, une chose nous frappe. N'est-il pas singulier de voir le gouvernement Waldeck-Rousseau subir l'influence de la tradition française, au point de poser à l'extérieur en patron des établissements religieux qu'il persécute en France?

* * *

En Angleterre, le vent est aux discours politiques; depuis quelques semaines, la plupart des hommes publics en vue ont péroré *coram populo*. Le 25 octobre, M. Chamberlain a adressé la parole à 8,000 auditeurs, à Edimbourg. Il a naturellement parlé de la guerre, qu'il a déclarée "juste, nécessaire, inévitable." Il y a aujourd'hui dans l'empire une foule de loyaux sujets qui se demandent avec angoisse si cette triple affirmation pourra être soutenue devant l'impartiale histoire. Après avoir rendu hommage à l'intrépide persévérance des Boërs, le secrétaire colonial ajoute:

"Les chefs boërs ont déclaré qu'ils n'accepteraient pas une paix qui ne leur donnerait pas l'indépendance. Or, cette condition pourrait peut-être amener la paix, mais pas sur des bases honorables en ce qui concerne l'Angleterre tout au moins. Nous avons offert aux Boërs les conditions les plus avantageuses qu'un vainqueur puisse offrir à un vaincu.

"L'Angleterre a tout fait pour éviter la guerre. Elle a fait preuve d'une patience exemplaire: elle a même failli s'aliéner l'appui de ses sujets loyaux du sud de l'Afrique, et ces conditions représentent la limite des concessions que l'Angleterre est prête à consentir; elles représentent la politique définitive de la nation, mais elles ne seront plus désormais présentées comme des conditions de paix. La guerre doit être poursuivie jusqu'au bout, et lorsque le moment du règlement arrivera, il sera fait en sorte que le danger auquel nous avons de si peu échappé ne se renouvelle jamais."

M. Chamberlain dit: "L'Angleterre a tout fait pour éviter la guerre." En changeant un peu la phrase, pourrait-il affirmer qu'il a tout fait, lui, pour éviter de jeter son pays dans cette dévorante entreprise africaine? Et s'il l'affirmait, pourrait-il le prouver?

Dans le même discours le secrétaire colonial a touché la question irlandaise. Il a déclaré que la représentation de l'Irlande aux Communes "constitue un abus et un scandale," et que la proportion des membres irlandais est injuste pour l'Angleterre et pour l'Ecosse. Le cabinet Salisbury croit-il qu'il est bien sage de soulever une pareille question dans un pareil moment? Il est possible que la représentation de l'Irlande au parlement britannique soit disproportionnée avec sa population

actuelle. Mais en traitant cette question il faut se placer à un point de vue plus élevé. L'Irlande n'est-elle pas dans une situation spéciale vis-à-vis l'Angleterre et l'Écosse? On lui a volé son parlement autonome en 1800, on a refusé de le lui rendre, on l'a écrasée durant des siècles par des lois iniques; n'a-t-elle pas droit au moins à ce qu'on respecte la représentation qu'on lui a garantie en lui arrachant sa liberté législative?

Si le gouvernement anglais s'engage dans cette grosse affaire, il va déchaîner une tempête dont on ne saurait prévoir l'issue. Le problème sud-africain n'est-il pas assez ardu, sans que l'on crée à plaisir un nouveau et formidable problème irlandais? Lord Salisbury, le duc de Devonshire, M. Balfour vont-ils donc emboîter le pas derrière M. Chamberlain? Cet homme a du talent, des ressources, une trempe d'acier, mais il a une passion fatale pour les aventures et les crises.

Quelques jours après le discours de M. Chamberlain, M. John Morley a parlé à Arbroath, en Écosse. Il a fait le procès de la politique ministérielle dans les affaires d'Afrique. Après avoir rappelé la paix et la tranquillité dont jouissaient la colonie du Cap et les républiques d'Orange et du Transvaal avant 1900, il a tracé un émouvant tableau de leur situation actuelle. "Le sang et l'argent anglais, a-t-il dit, inondent les deux républiques, qui ont maintenant disparu. Des milliers de Boërs et d'Anglais sont dans la tombe; des milliers d'hommes sont retenus loin de leurs foyers, des milliers de foyers sont détruits, des milliers de vies sont brisées, et la guerre s'est changée en une double guerre, dont l'une est une guerre civile. La colonie anglaise n'est plus libre. Son parlement est fermé.

"La blessure originaire, qui était saine, s'est transformée en ulcère qui ronge la colonie du Cap, qui ronge le sud de l'Afrique, qui nous ronge nous-mêmes." Comme on le voit, l'ancien lieutenant et le futur historien de M. Gladstone n'a pas ménagé ses expressions. Il s'est écrié en terminant: "La solution de ce douloureux problème ne saurait être laissée aux soldats; ce serait avouer qu'on manque d'hommes d'État."

De son côté le chancelier de l'échiquier, sir Michael Hicks-Beach a fait un discours à Bristol, et, fort naturellement, il a parlé finances. Sir Michael n'est pas optimiste et il est franc; peut-être trop pour un ministre, qui n'est pas obligé de dire toujours toute la vérité, et pour qui souvent le silence est d'or. Il a parlé de l'énorme augmentation des dépenses, a fait une revue des taxes de guerre et déclaré que les appels toujours

croissants au trésor public étaient de nature à faire songer sérieusement et anxieusement à l'avenir. "Le coût de la guerre dans le Sud de l'Afrique est énorme, a-t-il dit, il grossit continuellement, et je crains d'être obligé l'année prochaine de demander au peuple de ce pays de porter des fardeaux encore plus lourds et de faire des sacrifices encore plus grands." Ce discours pessimiste a causé une vive sensation. Un de ses premiers résultats a été de faire baisser les fonds publics de plusieurs points. Les collègues du chancelier de l'échiquier ont été fort ennuyés de sa sortie intempestive, si l'on en croit la rumeur. Il y a eu une séance orageuse du cabinet à ce propos. Il paraît que tous les ministres, même ceux qui avaient l'habitude de sympathiser avec sir Michael, comme M. Balfour, lui ont fait des reproches. Lord Salisbury lui-même se serait montré mécontent. Dans les cercles politiques on a parlé de la démission du chancelier de l'échiquier. C'est M. Chamberlain qui est surtout furieux contre sir Michael. Ils n'ont jamais été très amis, et l'année dernière ils se sont heurtés assez violemment au sujet des mesures fiscales. M. Balfour soutenait alors le ministre des finances. Cette fois, il l'a abandonné.

En supposant que sir Michael Hicks-Beach remettrait son portefeuille, qui lui succéderait? On prétend que ce serait précisément le secrétaire des colonies. Si un tel fait se réalisait, il serait gros de conséquences. L'un de ses premiers résultats serait, dit-on, l'adoption d'un nouveau système de taxation indirecte, qui soulagerait les contribuables de l'*income tax* et favoriserait les relations commerciales de l'Angleterre avec ses colonies du Canada, de l'Australie et d'ailleurs. Mais ce remaniement ministériel aura-t-il lieu? A notre avis, rien n'est plus incertain. Sir Michael Hicks-Beach est un tory de l'ancienne école et il possède un grand prestige auprès du vieux parti conservateur. Son départ affaiblirait certainement le ministère.

* * *

L'ancien leader de l'opposition, sir William Vernon-Harcourt, a publié dans le *Times* une longue lettre contre la politique du gouvernement et sa conduite de la guerre. Cette attaque est une des plus vives et des plus véhémentes auxquelles le cabinet se soit vu en butte depuis quelque temps.

Dans son discours au banquet du lord-maire de Londres, le 9 novembre, lord Salisbury a fait allusion à toutes les critiques

subies par le cabinet. " Je déplore et dénonce, a-t-il dit, l'esprit pessimiste qui se manifeste si fréquemment dans les paroles de quelques-uns de nos hommes publics, au sujet de la guerre où nous sommes engagés. Contrairement aux guerres d'autrefois, la prise de la capitale ennemie et la mise en déroute de ses forces régulières ne constituent plus une victoire finale. Il faut maintenant faire face à un système de guérilla qui doit être lentement et effectivement comprimé. Nous faisons des progrès lents, mais constants." En dépit de ces efforts pour tonifier l'esprit public, le discours du premier ministre n'a pas eu de succès. On a trouvé généralement qu'il manquait d'entrain.

Dans les cercles politiques, on affirme que le gouvernement est décidé à proposer une nouvelle procédure parlementaire, afin de triompher de l'obstruction. D'après ce projet, la chambre se réunirait à deux heures et demie au lieu de quatre, les affaires du gouvernement auraient toujours préséance au début jusqu'à la suspension, qui durerait de sept heures et demie jusqu'à neuf heures, et alors les interpellations et la besogne ordinaire seraient prises en considération jusqu'à minuit. Actuellement les interpellations viennent en premier lieu et prêtent à l'obstruction. On doit proposer aussi, paraît-il, que les estimations budgétaires soient d'abord étudiées par un comité nombreux, représentant toutes les sections de la chambre; dans ce comité la durée des discours serait limitée. On changerait aussi le mode antique et incommode de prendre le vote, et on adopterait le système des parlements du continent. Les membres qui causeraient du désordre seraient plus sévèrement punis pour la première offense, suspendus pour un mois, avec aggravation de peine à chaque récidive, et les délinquants ne pourraient reprendre leurs sièges avant d'avoir fait amende honorable au parlement.

Le retour du duc et de la duchesse d'York en Angleterre, après leur long voyage à travers l'empire britannique, a été salué par une imposante démonstration. Et immédiatement après l'arrivée de l'héritier du trône, le roi lui a conféré le titre de prince de Galles, que lui-même a si longtemps porté et qu'il avait rendu si connu dans tout l'univers. Edouard VII lui aussi portera un nouveau titre. La *Gazette Officielle* du 4 novembre contenait une proclamation décrétant que désormais Sa Majesté s'appellerait ainsi: *Eduardus VII, Dei gratiâ Britanniarum et terrarum transmarinarum quæ in ditione sunt Britannica, rex, fidei defensor, Indiæ imperator.* — Edouard VII, par

la grâce de Dieu, roi du royaume-uni et des possessions britanniques au delà des mers, défenseur de la foi et empereur des Indes.”

* * *

Une des figures les plus remarquables des pays de l'Extrême Orient, Li-Hung-Chang, le célèbre diplomate et homme public chinois, vient de disparaître de la scène du monde. Il était âgé de 80 ans. Sa naissance assez modeste ne semblait pas le destiner aux grandes dignités de l'Etat. Mais son ardeur à l'étude et sa vive intelligence lui firent remporter une série de succès dans les examens successifs qui sont la clef de toutes les fonctions dans le Céleste Empire. Il était sur le point d'obtenir quelque emploi qui le mettrait à même de poursuivre ses études littéraires quand éclata la grande et sanglante révolte des Taïpings qui mit en danger la dynastie. Ce fut l'occasion pour Li-Hung-Chang de se révéler homme de guerre. Au moment où l'immense armée des rebelles marchait sur Pékin, il se mit à la tête d'une troupe de volontaires et harassa tellement leur arrière-garde qu'il les força à abandonner leur expédition. Cet exploit le mit en évidence; il fut investi peu de temps après du commandement des troupes impériales, et de concert avec le général Ward, il eut la gloire de réprimer cette formidable insurrection.

Il devait être aussi heureux dans le champ de la diplomatie. En 1870, lors des troubles de Tien-Tsin, au cours desquels la populace fanatisée contre les étrangers avait brûlé le consulat français et la cathédrale catholique française, assassiné le consul, les prêtres et les sœurs de l'orphelinat, le gouvernement français, appuyé par tous les pouvoirs, demanda réparation. Ce fut Li-Hung-Chang qui fut envoyé pour négocier à Tien-Tsin, avec les plus amples pouvoirs. Sa mission fut couronnée d'un plein succès. Après ce nouveau service rendu à l'empire il fut placé à la tête des relations étrangères. Pendant plus d'un quart de siècle, il occupa le poste important de vice-roi du Chi-li, et subséquemment, il devint vice-roi de deux importantes provinces dont Canton est la capitale, et qui renferment une population de 40 millions.

Pendant qu'il était vice-roi du Chi-li, il avait été chargé d'organiser une armée et une flotte à l'européenne. Au moment du conflit avec le Japon, il s'opposa à la guerre, mais les belli-

queux de Pékin la firent décréter. On pensait que l'armée et la flotte chinoises étaient en état de tenir tête à celles du Japon. Il en fut tout autrement. Aux premières défaites, Li-Hung-Chang fut disgracié. Mais quand il fallut négocier pour la paix, on fut forcé de recourir à ses talents et à son expérience, et il fut réinstallé dans ses dignités. Enfin, lors des récents événements, tout le monde connaît le rôle prépondérant qu'il a joué dans les conseils de son pays et dans les négociations qui ont abouti au traité de Pékin.

Li-Hung-Chang avait amassé une immense fortune. Il n'était pas scrupuleux quant aux moyens, paraît-il. On affirme qu'il était le particulier le plus riche du monde.

* * *

Les dépêches annoncent un nouveau traité Hay-Pauncefote, qui abroge le traité Clayton-Bulwer de manière à donner pleine satisfaction aux Etats-Unis. L'ambassadeur d'Angleterre et le secrétaire d'Etat américain avaient conclu en 1899 un premier traité pour modifier celui qui avait été conclu en 1890, au sujet de la construction du canal de Nicaragua. Le traité Clayton-Bulwer contenait des stipulations qui garantissaient à l'Angleterre et aux Etats-Unis des droits égaux, qui assuraient la neutralité du canal, qui défendaient, par exemple, aux vaisseaux de guerre de stationner dans un certain rayon, etc. Celui de 1899 faisait disparaître quelques-unes des conditions favorables à l'Angleterre. Mais le Sénat de Washington, ne le trouvant pas encore assez exclusivement américain dans son esprit et ses dispositions, le rejeta sans cérémonie. Le traité Clayton-Bulwer restait donc en force. Mais les politiciens yankees ne l'entendaient pas de cette oreille. Un traité qui nous gêne ! la belle affaire ! On le déclare abrogé de sa seule autorité, et l'on passe outre ! C'est très primitif et très simple. Il pouvait y avoir une autre issue ; c'était que l'Angleterre consentit à de nouvelles et plus complètes concessions. C'est fait, nous annonce-t-on. La presse américaine exulte. Mais à Londres, il y a des journaux, comme le *Globe*, qui disent : " A moins que lord Pauncefote et le secrétaire Hay n'aient pris pour base de leurs négociations le principe des compensations, le traité aura plutôt pour effet de diminuer l'amitié des deux peuples que de l'augmenter. Que l'Angleterre consente à abandonner ses droits sur l'Isthme sans un équivalent tangible, et

avant peu elle sera invitée à se retirer des Indes Occidentales et du Canada pour ne pas déplaire au chauvinisme américain.”

Les élections municipales qui ont eu lieu récemment aux États-Unis, ont été favorables au parti républicain. A New-York, le fameux Tammany “ring” a été battu. M. Seth Low a été élu maire de cette gigantesque municipalité à une majorité de plus de vingt mille voix. La déroute de Tammany a réjoui tous les honnêtes gens. La puissance du fameux boss Croker semble avoir été brisée pour longtemps.

* * *

Au Canada, les événements importants sont rares. Nous traversons une période de calme plat. On parle en ce moment de l'envoi d'un troisième contingent en Afrique. L'offre en aurait été faite le printemps dernier. Et maintenant le War Office est en pourparlers avec le cabinet fédéral à ce sujet. Il s'agirait d'un détachement de 600 cavaliers. Le département de la Milice enrôlerait les hommes, donnerait les commissions, et le gouvernement anglais paierait les dépenses. Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le ministère fédéral n'a encore fait aucune communication officielle à la presse.

* * *

Quelques notes littéraires, avant de terminer. Dans les cercles académiques, à Paris, on se préoccupe beaucoup de l'idée qu'aurait conçue M. Rostand de prononcer en vers son discours de réception. Cela n'est contraire à aucun texte, à aucun règlement. Mais c'est contraire aux usages. Un rédacteur du *Temps* est allé questionner à ce sujet l'auteur de *l'Aiglon*: “Vous n'êtes pas le premier à me demander si j'écrirai mon discours en vers, lui a dit celui-ci. De divers côtés on me conseille de le faire ainsi. M. Jules Lemaitre entre autres. Mais la vérité m'oblige à vous confesser que jusqu'ici je n'ai pris aucune résolution. Je ne sais pas. Mon bagage en prose, en prose publiée, se réduit à une préface que j'ai donnée à Jules Huret. Le reste dort dans mes cartons. J'ai toujours sacrifié à la poésie, et cependant, à cette heure, je pencherais pour le discours en prose. En ce moment, j'ai fini de lire et d'étudier les œuvres de Henri de Bornier. Je n'ai pas connu l'homme; je me souviens de l'avoir rencontré une ou deux fois. Je vais me procurer des renseignements, des anecdotes pour la partie bio-

graphique. Il me restera à voir M. Boissier afin de lui demander si les règlements de l'Académie n'interdisent pas le discours en vers, puis je partirai pour Cambo. C'est là que je prendrai la plume et si "ça me chante" j'accorderai ma lyre."

Le reporter est ensuite allé interviewer M. Melchior de Vogüé, qui doit recevoir M. Rostand: "Savez-vous, lui a-t-il dit, que M. Rostand est capable de faire son discours de réception en vers?"

"M. Halévy m'a dit que c'était une plaisanterie, a répondu M. de Vogüé. Pour mon compte, je n'y crois pas au discours en vers. Certes, il n'y a pas de loi qui défende cette manifestation poétique — et tout ce que la loi ne défend pas, elle le permet — mais la tradition n'est point sans importance, et la tradition est pour la prose."

Interrogé à son tour, le secrétaire perpétuel, M. Gaston Boissier a dit que pour évoquer les idées, les œuvres de M. Henri de Bornier, — à qui M. Rostand succède, — les vers pourraient aller fort bien; mais pour la biographie?... "Je ne vois guère une biographie en vers," s'est-il écrié.

Il nous semble qu'après l'incroyable four de sa pièce à l'impératrice de Russie, le brillant dramaturge devrait se reposer un peu, et donner à l'Académie de la prose, aussi poétique qu'il le voudra, mais de la prose! Il est certainement incompréhensible que l'étincelant poète qui a semé tant d'enlevantes tirades dans *Cyrano* et *l'Aiglon*, ait pu produire un morceau aussi parfaitement raté. Il y a là-dedans des vers qui resteront marqués d'un ridicule immortel: celui-ci par exemple, qui menace de passer à l'état de balançoire, et que l'auteur fait dire à un tapis d'Aubusson foulé par le pied délicat de la tsarine:

Oh ! oh ! c'est une impératrice.

Les journaux parisiens annoncent la publication d'un nouveau livre posthume de Victor Hugo. Des manuscrits inédits du grand poète, il ne reste plus à publier que deux volumes, un volume de prose, et un volume de vers. Celui qui va paraître prochainement est le volume de prose. Il sera intitulé *Post-scriptum de ma vie*. Ces pages, d'après le *Rappel*, "datent de l'exil, et des années où la santé de Victor Hugo subissait une crise assez grave. Il y a deux parts à y faire; la part littéraire et la part philosophique; dans la première les idées sur l'art, la poésie et les poètes; dans la seconde, les hautes méditations sur l'âme et la destinée, sur la création et Dieu."

Le même volume contiendra des feuilles volantes, auxquelles Victor Hugo avait donné ce titre: *Tas de pierres*. Ce sont des poésies détachées. "L'ensemble, dit le même journal, donne ainsi une sorte de testament de la pensée du poète, la somme de son expérience et de sa sagesse, le dernier mot de sa critique littéraire et de sa philosophie religieuse."

Puisse ce volume ne pas être un recueil de blasphèmes et de sophismes habillés en style sibyllin!

Ths Chapais.

Québec, 25 novembre 1901.

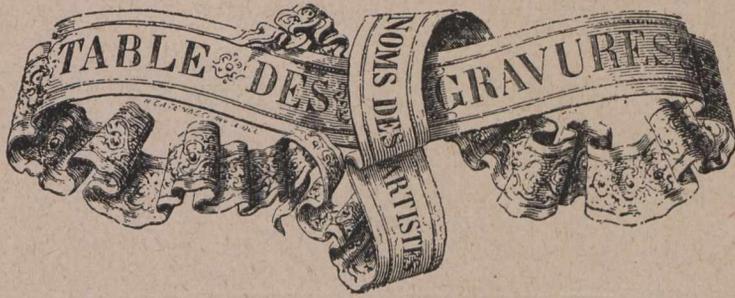


A NOS LECTEURS

Avec ce numéro nous terminons notre 37^e année. Nous osons nous flatter d'avoir réussi à rendre la REVUE digne du Canada français. Il nous fait plaisir de constater, qu'à l'étranger, elle est remarquée et que les revues et journaux de France, d'Italie et des États-Unis font souvent mention des articles de notre Revue Canadienne, que nous désirons mettre à la hauteur de ses sœurs de France. Nous faisons appel à nos compatriotes pour nous aider dans cette entreprise patriotique, et nous appelons leur attention sur l'offre que nous faisons, dans la partie des annonces, pour les engager à travailler avec nous.

Avec le numéro de janvier nous reprendrons la reproduction mensuelle d'un chef-d'œuvre de la peinture ou de la sculpture, plusieurs de nos lecteurs nous ayant exprimé leur préférence pour ce mode, sur celui adopté cette année. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. J.-B. Lagacé s'est chargé de nous faire admirer les beautés de ces œuvres d'art. Accompagnés de la critique si sûre et si attrayante tout à la fois de notre jeune et savant collaborateur, ils acquerront un surcroît d'intérêt.

La Direction.



GRAVURES ARTISTIQUES.

	PAGES
Un présent du ciel.....	2
Saint Jean-Baptiste, d'après Murillo.....	4
Sir Joshua Reynolds, peint par lui-même.....	6
Samuel, d'après sir Joshua Reynolds.....	9
Penelope Boothby, d'après sir Joshua Reynolds.....	11
L'âge d'innocence, d'après sir Joshua Reynolds.....	12
La comtesse Spencer, d'après sir Joshua Reynolds.....	13
Simplicité, d'après sir Joshua Reynolds.....	14
Elisabeth, duchesse de Devonshire, d'après sir Joshua Reynolds.....	15
Petite marchande de fraises, d'après sir Joshua Reynolds.....	16

GRAVURES D'ILLUSTRATION.

Illustrations de l'Oublié :

Pendant qu'Elisabeth prenait la vaisselle d'étain sur le dressoir.....	53
Tous combattirent jusqu'à la mort.....	59
Maîtrisant son émotion, il la prit dans ses bras.....	62
Il ne vient pas encore.....	66

Illustrations de Désillusion :

Une lettre pour Monsieur.....	300
Le Comte lui tendit la main.....	306
Il gagna à pied le village de Longcours-au-Bois.....	353
Je reviens de l'inhumation d'une de mes cousines.....	358
On l'avait retiré inanimé.....	364
Avant de les cacheter, Alexis les relut.....	460
Au milieu d'elles, le comte s'agenouilla.....	466

Illustration de Notre-Dame de Lorette :

Installation de Robert Symes comme chef honoraire des Hurons de Lorette, en 1838.....	344
---	-----

MUSIQUE.

Danse ronde (chant Huron).....	279
Danse du calumet (chant Huron d'origine Iroquoise).....	279
Autre danse du calumet (chant Huron).....	280
Danse de la découverte (chant Huron).....	281

TABLE DES MATIERES

Du TOME XL.

	PAGES
A nos lecteurs.....	494
Appendicite, par J. Lefevre	438
A travers les faits et les œuvres, par Ths Chapais.....	80, 161, 240, 320, 399, 479
A travers les livres et les revues.....	336, 415
A des sœurs d'Apôtres (poésie), par l'abbé Leleu.....	283
Canadiens aux Etats-Unis (les), par J.-L.-K. Laflamme.....	72, 153, 232, 311, 385, 471
Déchiffrement d'une ancienne écriture, par Alph. Gagnon.....	180
Désillusion, roman, par Marie Floran, illustré de trente-deux gravures, par M. Mas.....	294, 351, 455
Encore un mot sur l'Aiglon, par J. de la Bassée.....	292
Employés civils sous les Pharaons (les), par Alph. Gagnon.....	149
Frère Alexis Raynard (le), O. M. L., par L.-A. Prud'homme.....	207
Grand-prix de Rome (le), à l'école des Beaux-Arts, par J.-B. Lagacé.....	97
Hôpital Général (l') de St-Boniface de la Rivière-Rouge (1845).....	220
Irlande et France, par l'abbé Leleu.....	177
Louis Jolliet, premier seigneur d'Anticosti, par Ernest Gagnon.....	42, 190, 257
Microbes (les), poésie, par P. P.....	69
Newyorkicite (le), par J. de la Bassée.....	226
Naissance de saint Jean-Baptiste, poésie, par F.-X. Burque, ptre	113
Nos cousins d'outre-mer, par Alph. Gagnon.....	417
Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France, par L. St-G. Lindsay, ptre.	30, 131, 183, 267, 337
Oublié (l'), par Laure Conan.....	52
Politique canadienne (la), jugée à l'étranger, par Alfred Siegfried.....	214, 284
Prière au Christ, poésie, par l'abbé Leleu.....	130
Primavera ou souvenirs d'été, poésie, par Berthe Leleu.....	468
Sir Joshua Reynolds et ses œuvres, par A. Leglanceur.....	7
Songe d'une nuit d'été, poésie, par Berthe Leleu.....	160
Un appel à Dieu, par l'abbé Elie-J. Auclair.....	368
Vitalité de la race française au Canada, par L.-A. Prud'homme.	18, 117

